LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année, je tiens avant tout à vous souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne nouvelle année.

Je voudrais également, au nom de l'ensemble des conseillers, vous renouveler mes remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales en mars 2008 où chaque électeur a eu l'opportunité de faire son choix.

Il nous incombe maintenant de travailler et d'œuvrer pour le bien de la commune et de ses citoyens pendant les six années à venir.

L'équipe nouvellement élue s'est aussitôt mise au travail dans la continuité du mandat précédent avec :

- *le suivi de la première tranche du lotissement Nachtweid où huit terrains sur les neuf ont trouvé preneurs,*
- *le remplacement de l'abribus,*
- *l'aménagement de la rue de l'école, présenté aux riverains et qui sera réalisé début 2009,*
- *l'étude de la réfection du clocher de l'église et du ravalement de la façade,*
- *l'étude d'un City Stade,*
- *le soutien technique et administratif pour le projet de réorganisation de la salle A.C.S.L.*

Des arbitrages seront à faire car les finances et les subventions ne sont pas extensibles surtout en cette période de crise.

La situation financière mondiale est critique depuis cet automne. Elle nous inquiète à juste titre et interpelle autant les entreprises, les particuliers que les collectivités. Force est de constater, sans céder au catastrophisme, que notre pays, comme l'ensemble du monde développé, s'apprête à traverser une crise économique sérieuse.

« L'impensable est devenu inévitable » écrivait Paul Krugman dans le New York Times.

Il est vrai qu'il est difficile de comprendre et d'accepter que pendant des années les superprofits des banques ont été privatisés et qu'aujourd'hui leurs pertes soient nationalisées. On voit émerger une nouvelle forme de socialisme bénéficiant aux plus riches. Espérons que les plans de relance permettront de garder, de créer des emplois et stimuleront l'investissement des entreprises.

Il serait souhaitable que nos décideurs tendent la main aux « vrais gens » et pas seulement aux plus favorisés qui profitent des spéculations sans quoi la crise risque de revenir en boomerang à leurs figures.

Mais revenons à des évènements plus agréables, dans notre village qui a vu arriver plusieurs nouvelles familles et qui va encore s'agrandir grâce au lotissement. Neuf permis de construire ont été instruits en 2008 ! Dans les pages suivantes, vous seront présentés les nouveaux habitants ainsi que les faits marquants de nos associations que je félicite pour leur dynamisme.

En conclusion, j'aimerais, dans la morosité actuelle, vous dire la parole d'encouragement de la regrettée Sœur Emmanuelle « YALLA » ce qui veut dire « EN AVANT »'. En effet, quand tout va mal, il faut aller de l'avant.

Bon courage à tous et bon vent pour 2009 !

CLIN D'OEIL

Cindy, Francis et Quentin STADTLER se sont installés à Boesenbiesen au 24 Rue de la Source.

La famille ROSER : Christophe, Lénaëlle, Axel, Loïc et Alexandra, ont élu domicile au 1 Rue Nachtweid à Boesenbiesen.

M. et Mme SCHWOERTZIG et leurs deux fils Tom et Sam résident au 24 Rue Schmittlach.

M. MADER Franck, Mlle VIANT Bérengère et leur chiot DIAZ sont domiciliés 18 Rue de la Source. De temps en temps, Marie vient leur rendre visite.

Retour aux sources de Mme PRECHTL Odile, qui vit avec sa fille Sarah au 50 Rue Principale à Boesenbiesen.

Marie HETZER et Raphaël MOUILLE se sont installés à Boesenbiesen au 15 Rue Schmittlach.

Nous espérons qu'ils se plairont dans notre commune.

Villageois et Associations sont prêts à les accueillir!

ETAT CIVIL

Naissances

- *Le **18 février 2008*** ***Quentin** Francis*
  A Sélestat *fils de STADTLER Francis et Cindy (née WENTZ)*
  domiciliés 24 Rue de la Source

- *Le **14 juin 2008*** ***Samuel***
  A Colmar *fils de GASCHY Dominique et Virginie (née SIMLER)*
  domiciliés 22 Rue Schmittlach

Mariages

- *Le **31 mai 2008*** ***KESSLER Sylvie***
  A Boesenbiesen *et* ***HOFFER Alexandre** Robert*

- *Le **12 juillet 2008*** ***GASCHY Véronique** Elisabeth*
  A Boesenbiesen *et* ***LEBEL David** Romaric Norbert Dominique*

Décès

…

Grands Anniversaires

HETZER Jeanne

Le 7 mai 2008
85 ans

KEUSCH Elise

Le 28 novembre 2008
85 ans

Noces d'Or

Époux GASCHY Antoine
50 années de mariage

Félicitations à tous et tous nos vœux de longévité et de santé…

HEUREUX ANNIVERSAIRES !

A toutes les personnes qui fêteront leur « grand anniversaire » au courant de l'année 2009, nous présentons nos très sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonne santé.

02 janv.	*70 ans*	Mme DENU Marie-Louise
10 janv.	*76 ans*	M. GASCHY Antoine
20 janv.	*74 ans*	Mme LOOS Alphonsine
24 janv.	*76 ans*	M. RUDLOFF Jérôme
26 janv.	*76 ans*	M. MONIER Arsène
26 janv.	*84 ans*	M. HARTZ Paul
06 fév.	*90 ans*	**Mme WALCZAK Rose**
06 fév.	*88 ans*	Mme KEUSCH M-Marthe
16 fév.	*73 ans*	Mme SALBER Erna
20 fév.	*77 ans*	MmeGASCHY M -Antoinette
08 mars	*73 ans*	Mme BRAUN Yvonne
09 mars	*72 ans*	M. FOEGEL Joseph
14 mars	*82 ans*	M. GOETZ Emile
15 mars	*78 ans*	Mme SIMLER Joséphine
23 mars	*70 ans*	M. BRAUN Alphonse
20 avr.	*85 ans*	**Mme SCHWOEHRER Jea.**
1er mai	*74 ans*	M. GASCHY Paul
07 mai	*86 ans*	Mme HETZER Jeanne
08 juil.	*73 ans*	Mme MONIER Hermine
11 juil.	*74 ans*	Mme RIEGERT Cécile
12 juil.	*71 ans*	M. GASCHY Jean
14 juil.	*82 ans*	Mme SIMLER Clotilde
19 juil.	*83 ans*	Mme HARTZ Marthe
20 juil.	*73 ans*	M. BRAUN Antoine
27 juil.	*84 ans*	M. RIEGERT René
27 août	*83 ans*	Mme ENTERLE M-Louise
05 sept.	*70 ans*	M. HETZER André
06 sept.	*83 ans*	Mme LACHMANN Marthe
12 sept.	*84 ans*	Mme HESS Anne
15 sept.	*89 ans*	Mme JEHL M-Thérèse
27 sept.	*78 ans*	Mme GOETZ Madeleine
11 oct.	*95 ans*	**Mme BRAUN Anne**
23 oct.	*71 ans*	Mme GASCHY Monique
26 oct.	*79 ans*	Mme RUDLOFF Marguerite
30 oct.	*72 ans*	M. SALBER Maurice
06 nov.	*84 ans*	M. RIEGERT Raymond
10 nov.	*70 ans*	Mme GASCHY M-Marthe
14 nov.	*70 ans*	Mme BRAUN M-Louise
28 nov.	*86 ans*	Mme KEUSCH Elise
05 déc.	*74 ans*	M. ROHR Fernand
16 déc.	*74 ans*	Mme ROHR Jeannette
26 déc.	*74 ans*	M. HERTH Julien

VOR HUNDERT JOHR...1909

Naissances

Le 4 février : **Marie-Anne SCHMITT,**
fille de Stéphanie SCHMITT et Alouse STEIMER
Epousa Charles Frédéric KLEIN le 02 avril 1938
Décédée le 12/11/2001, à l'âge de 92 ans.

Le 11 février : **Hélène Louise FOEHRENBACHER,**
fille de Emile FOEHRENBACHER et Eugénie HETZER
Elle épousa Antoine SCHWACH le 21/02/1933
Elle est décédée à Colmar le 04/05/1997, à 88 ans.

Le 13 mars : **Marie Fidès STADTLER,**
fille de Louis STADTLER et Sophie AMBIEHL,
A contracté mariage le 15/07/1933 avec Marcel Charles MULLER
Décédée le 03/10/1997 à Strasbourg, à 88 ans

Le 18 juillet : **Elisabeth ROHR,**
fille de Xavier ROHR et Madeleine FOEHRENBACHER,
Elle a épousé Camille LEBER le 17/11/1931
Décédée le 07/03/1974, à Neuf-Brisach, à l'âge de 65 ans.

Le 4 novembre : **Charles Basile MULLER,**
fils de Joseph Albert WEBER et Eugénie MULLER
A contracté mariage le 09/11/1934 avec Madeleine GUNZBERGER
Décédé le 15/09/1983 à Sélestat, à l'âge de 74 ans.

Le 8 décembre : **Joseph TAGLANG,**
fils de Joseph TAGLANG et Adélaïde MARTIN
A contracté mariage le 16/11/1945 avec Thérèse RUDLOFF
Décédé le 30/08/1987, à Sélestat, à l'âge de 77 ans.

Décès

...

Mariages

...

Gatien Othon

Médaillé de bronze

Aux championnats du monde.

Si Gatien, amoureux de la nature, passe de nombreuses heures chaque semaine sur les rivières et sur les lacs, ce n'est pas pour admirer le paysage mais pour s'entraîner.

Le kayak pour Gatien, c'est un sport mais également une passion. A 38 ans, il participe à environ 30 courses chaque année. Que ce soit en k1(kayak une place) ou en k2 (kayak 2 places), ce sport comporte différentes disciplines, mais aucune d'entre elles n'échappe à Gatien qui enchaîne d'excellent résultats :

2006

- *Vice champion de France de descente sprint (k1)*
- *Vice champion de France de descente classique (k1)*

2007

- *Champion de France de fond (k1)*
- *Vice champion de France de marathon (k1)*
- *Vice champion de France de descente (k1)*
- *6ème des championnats du monde de marathon en Hongrie(k1)*
- *5ème des championnats du monde de marathon (k2)*

2008

- *Champion de France de fond (k1) et (k2)*
- *Champion de France de marathon (k1) et (k2)*
- *Champion de France de descente (k1)*

Et pour clore cette année 2008 en beauté, Gatien participe aux championnats du monde de marathon k2 avec son coéquipier Olivier Chaudot. Les deux kayakistes, membres de l'APA Colmar/Horbourg se sont rendus en Tchéquie au mois de septembre et grâce à leur ténacité et leur haut niveau sportif, ils montent sur le podium pour une médaille de bronze à seulement 1 seconde et 62/100éme de la première place.

Alors toutes nos félicitations à ce grand sportif !

FETE DES AINES

A Boesenbiesen, la période des fêtes de fin d'année se prolonge au moins jusqu'au deuxième dimanche de janvier, quand la Commune invite les anciens du village, ainsi que le personnel communal et les enseignants. Ce sont donc près de soixante-dix personnes qui se retrouvent à la salle socioculturelle, **le dimanche 13 janvier**, autour de tables joliment dressées et bien accueillantes.

Durant l'apéritif, le maire Jean-Blaise LOOS s'adresse à l'assemblée pour présenter les vœux de bonne année. Le curé Miroslaw KLOS profite également du rassemblement pour saluer les participants.

Le repas est préparé et concocté sur place par les cuisinières du cru sous la houlette de Brigitte. Les conseillers municipaux et leurs conjoints s'occupent du service et sont aux bons soins des invités.
Le menu de cette année, velouté de céleri et ses croûtons vanillés, saveurs baltiques, noisette de marcassin forestier et ses légumes, délice du Ried, café, fait l'unanimité et les plats sont très appréciés.

Les écoliers, avec leurs institutrices, entament la partie animation avec diverses chansons pour nos seniors. Après les applaudissements, un goûter leur est servi sous forme de galettes des rois.

En deuxième animation, une vingtaine de musiciens de l'orchestre des jeunes de la Communauté de Communes s'installe sur scène avec leurs instruments pour nous interpréter les morceaux de leur répertoire ; sous la houlette de François HARTWEG, ils nous offrent un petit concert qui remporte un grand succès.

Pour continuer la fête, tout en dégustant le café et les petits gâteaux, les aînés eux-mêmes mettent de l'ambiance en proposant chants, sketches et bonne humeur, jusque tard dans la soirée.

Après cette agréable et conviviale après-midi, l'on se sépare en prenant déjà rendez-vous pour l'année prochaine, deuxième dimanche de janvier !

E FRIEHJOHR FER UNSERI SPROCH

Notre manifestation habituelle n'a pas eu lieu pour cause d'élections mais le Conseil Municipal a tenu à participer à sa manière à la fête du dialecte en tenant la réunion du 14 janvier 2008 en alsacien.

Cette initiative n'a pas posé trop de problèmes vu que tous les membres du précédent conseil ainsi que la secrétaire de mairie sont dialectophones. Nous avons eu plus de difficultés à faire la rédaction du procès verbal de la délibération en alsacien ; notre langue régionale étant avant tout une langue parlée et écrire en alsacien n'est pas une tâche facile. Le compte rendu en dialecte a été affiché à côté de celui en version française.

En voici un extrait :

«[ ] 2. SIEDLUNG NACHTWEID

a) Prissverhanderung vom Boiplàtz

Am 10. März 2007, hät d'r G'meinràt de' Priss vom Boiplàtz en d'r Nachtweid uf 7 500 € T.T.C. pro Ar g'setzt, üsser de' Notàriunkeschte.

Awer nochdam dàss d'Rachnung vo d'r Boibàrkeit vo 42 697,20 € T.T.C. ufg'schlà hät (G'meinràtsetzung vom 24.September 2007) un dàss d'Gmein 10 000 € T.T.C. zàhlt fer d' Dechtigkeitskontroll, schlàt d'r Herr Maire vor, de' Priss vom Boiplàtz uf 8 200 € T.T.C. pro Ar setze, üsser de' Notàriunkeschte.

EINSTEMMIG ÀNG'NOMME

b) Verkauf vom e Boiplàtz

D' Gmeinràt erlaubt de' Verkauf vom e Boiplàtz vo 6,9 Ar em Herr METZ Stéphane vo Muttersholtz fer 56 580 € T.T.C., üsser de' Notàriunkeschte un gebt d' G'nahmigung em Herr Maire un em zweite Adjüa (wann d'r Herr Maire net do esch) fer de' Verkaufsverträg zu unterschriewe bim Maître GENY, Notàri en Sundhouse.

EINSTEMMIG ANG'NOMME »

Le nouveau Conseil Municipal, élu en mars 2008, ne pourra pas renouveler cette initiative originale car une conseillère est non dialectophone. Personne ne nous empêche de parler en alsacien lors des réunions mais il faudrait traduire chaque parole et les séances risqueraient de s'éterniser !

seance budgetaire...

Pour la dernière séance du conseil municipal 2001-2008, les conseillers se réunissent le samedi 23 février 2008 à 19 heures, sous la présidence de Jean-Blaise Loos, maire ; à l'ordre du jour figurent les différents points caractérisant une réunion budgétaire.

Dans un premier temps, les conseillers municipaux approuvent le compte administratif 2007 présenté par le maire. De même, ils approuvent le compte de gestion dressé par le receveur pour l'exercice 2007, après s'être assuré que les résultats sont identiques à ceux du compte administratif.

Ils décident d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2007 en recette d'investissement du budget 2008.

Ensuite, on passe au vote des quatre taxes directes locales ; sur proposition du maire et de la commission des finances, le conseil municipal décide de maintenir les taux des quatre taxes par rapport à 2007.

Après délibération, il fixe les attributions de subventions aux associations locales et à quelques œuvres ou fondations. Il décide aussi de récupérer diverses sommes d'argent auprès de particuliers ou d'associations pour lesquels la Commune a pris en charge des dépenses.

Pour finir, le maire présente aux conseillers le budget primitif 2008 qui a été préparé par la commission des finances en présence du trésorier. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif pour l'exercice 2008 avec les chiffres suivants :

- *Section de fonctionnement : équilibré en dépenses et recettes à 150 000Euros*
- *Section d'investissement : équilibré en dépenses et recettes à 570 000Euros.*

En dehors du débat budgétaire, d'autres points sont encore examinés ; en particulier le conseil donne son accord pour la vente de trois terrains du lotissement Nachtweid.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

...et 50 ans du maire

Après la séance officielle et studieuse, place à la détente et à la convivialité. C'est ainsi que les conseillers avec leurs conjoints se retrouvent autour d'une bonne table dans un restaurant des alentours.

Ce soir, c'est le maire qui invite tout ce monde ; peut-être parce qu'il venait de présider le dernier Conseil de ce mandat 2001-2008, mais surtout que trois semaines plus tôt, Jean-Blaise a fêté ses cinquante ans. A cette occasion, les conseillers n'ont pas manqué de lui présenter tous leurs vœux et lui ont remis, ainsi qu'à son épouse, un cadeau.

2008 : année électorale

*Cette année, le mois de mars est un mois d'élections. Après une année de mandat rallongé, c'est au tour des conseillers municipaux et des conseillers généraux de passer devant les électeurs. Les scrutins sont prévus les **9 et 16 mars 2008**.*

En fait il s'agit d'un double scrutin, le 9 mars aura lieu le premier tour des élections cantonales et des élections municipales et le 16 mars le deuxième tour, si nécessaire.

Pour les cantonales (élection du conseiller général du canton de Marckolsheim), trois candidats sont en présence : Gérard Simler, Daniel Mangin et Sonia Amberg.

Concernant les élections municipales, le maire sortant, Jean-Blaise Loos présente une liste où figurent sept conseillers sortants et quatre nouveaux candidats.

En raison du double scrutin où deux bureaux de vote doivent être installés, il est fait appel aux électeurs bénévoles pour la tenue de ces deux bureaux de vote. Un planning pour le dimanche 9 mars est établi par la secrétaire de mairie et transmis aux intéressés.

Au soir du 9 mars à 18 heures, le dépouillement des élections cantonales donne le conseiller général sortant en tête dans notre commune.

Le dépouillement des élections municipales est plus long et attire beaucoup de curieux ; la liste du maire sortant est confortablement élue dès le premier tour. Plus tard dans la soirée, on apprend que le conseiller général Gérard Simler est élu au premier tour dans le canton de Marckolsheim. Il n'y aura donc plus d'élections le dimanche 16 mars à Boesenbiesen.

*Dans sa première séance du **14 mars 2008**, les membres du conseil municipal sont installés dans leur fonction. M. Jean-Blaise LOOS est réélu maire, M. Henri SIMLER - premier adjoint et M. Jean-Jacques KEUSCH - deuxième adjoint.*

Sur la photo (de gauche à droite) :

1er rang : LOOS Jean-Blaise (maire), SIMLER Henri (adjoint), HURSTEL Lucienne, BOUILLE Laurence, DEMOUCHE Patrice

2ème rang : GASCHY Christophe, SCHWOEHRER Martine, LAUFFENBURGER Mathieu

3ème rang : GASCHY Virginie, BRAUN Laurent, KEUSCH Jean-Jacques (adjoint)

MM. Jean-Blaise Loos et Henri Simler sont désignés délégués titulaires du conseil municipal à la Communauté de Communes du Grand Ried ; M. Jean-Jacques Keusch délégué suppléant.

*La séance du **31 mars 2008** clôture ce mois d'élections en désignant les délégués communaux aux organismes intercommunaux et en constituant les différentes commissions municipales.*

Opération Pâques

24 Mars 2008

C'est par une belle et fraîche matinée de printemps que les jeunes du village, âgés de 5 à 11 ans, participent avec enthousiasme à l'opération Pâques organisée par le club des Jeunes de Boesenbiesen.

Les plus jeunes restent dans le local du CJB pour un travail minutieux : ils doivent confectionner un mobile. Ceci étant terminé, ils ont droit à une belle petite histoire assis en rond sur des bottes de foin en attendant le retour des plus grands.

Ceux-ci quant à eux, participent de leur côté à de nombreux jeux par équipe organisés dans les rues du village, l'équipe gagnante étant celle qui obtient le meilleur score sur l'ensemble des jeux.

Mais la matinée ne s'arrête pas là. A 11h00 rendez-vous est pris avec le lapin de pâques pour la chasse aux œufs. Léo WUNSCH recevra un lapin de Pâques en chocolat presque plus grand que lui pour avoir découvert dans un de ses œufs un petit poussin.

Suite et fin de l'opération Pâques à 11h30 au local afin de décerner les prix pour les plus beaux bricolages. Chez les grands, le premier prix est attribué à celui qui a confectionné le plus beau chapeau de Pâques. Chez les petits, le premier prix est décerné à celui qui a confectionné la plus belle maison pour le lapin de Pâques.

Cette belle matinée se termine par un apéritif au local du CJB destiné aux parents et aux gens du village.

Voyage en Andalousie

Début avril, les classes 72-73-74 de Boesenbiesen ont rejoint l'Andalousie, cette région du Sud de l'Espagne qui détient à elle seule l'identité de tout un pays.

Au rythme du flamenco ou dans l'ambiance fascinante d'une corrida, cette escapade fut l'occasion de découvrir quelques coutumes de la véritable culture populaire andalouse, ainsi que le riche patrimoine de cette région où se mélangent le souvenir d'une domination arabe, les touches gothiques et les belles finitions Renaissance. En témoignent, les charmants villages blancs de Mijas et de Ronda, l'Alcazaba de Malaga ou encore le somptueux palais arabe de l'Alhambra surplombant la ville de Grenade, au pied de la Sierra Nevada.

Autant de visites qui ont rythmé cette sympathique aventure ibérique.

Les participants de g. à d. (de haut en bas) sur la photo :

Claude MOEGLING, Olivier TAGLANG, Jean-Louis RUDLOFF, Frédéric WUNSCH, Christophe KROETZ, Rémy HAUMESSER, Carine MOEGLING, Pascale WUNSCH, Muriel BRAUN, Eliane GASCHY, Katia KROETZ, Laurent BRAUN, Sophie MEYER, Marie-Noëlle ZUMSTEEG, Estelle et Yves SCHWOERER.

OSCHTERPUTZ

Vendredi 4 avril, les écoliers avec leurs maîtresses, accompagnés d'une dizaine de volontaires (essentiellement des parents d'élèves et des membres du Conseil Municipal), sont partis les uns au terrain de sport, les autres le long des routes avec pour objectif : le nettoyage des abords de notre village.

Sous un soleil radieux, cette après-midi « écolo-citoyenne » a eu une allure de grand jeu de piste ou de chasse aux trésors. C'est la course pour récolter le plus de détritus dans les fossés :

« - Moi, j'ai ramassé le plus de canettes de bière !
- Maîtresse, les papiers de chewing-gum vont dans quel sac ?
- La bouteille de coca n'est même pas vide !... »

Cette opération « Oschterputz » sous son air de grande récréation permet tout de même de sensibiliser les enfants à la nécessité de respecter notre milieu de vie et les adultes leur ont fait comprendre que le jour où nous rentrerons bredouilles avec les sacs poubelles vides, la grande gagnante sera « Dame Nature ». Mais ce n'est pas encore gagné car les pollueurs ont beaucoup de défauts en plus du manque de civisme :

- l'alcool (vu le nombre de canettes de bière et autres bouteilles de vin et d'alcools forts)
- le tabac (les paquets de cigarettes et les mégots n'ont pas encore disparu le long des routes)
- la mal-bouffe (les emballages Mac-Do ou papiers de barres chocolatées et autres sucreries fleurissent dans l'herbe ainsi que les bouteilles de soda).

Par contre et c'est encourageant, les déchets encombrants sont rares (quelques enjoliveurs, un peu de ferraille…)

Au retour, petits et grands, tous assoiffés, se sont pressés autour de la table dressée dans la cour de l'école par Mr le Maire qui a eu fort à faire pour servir tout le monde.

Et maintenant, jusqu'au prochain Oschterputz, quelques sujets de réflexion :

« L'Homme est une création de Dieu mais la nature aussi. L'Homme n'a pas tous les droits. Il doit réfléchir aux droits de ceux qui vont suivre. » Adrien Zeller

« Chaque Homme a le droit d'hériter d'une planète non contaminée où toutes les formes de vie puissent s'épanouir. » Cousteau

« C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas. » Victor Hugo

FLEURISSEMENT

Soirée du 8 mai 2008

C'est un public plus restreint que d'habitude que l'adjoint KEUSCH Jean-Jacques a eu le plaisir de saluer lors de la soirée du 8 mai. Entouré du maire, de son collègue et d'une partie de la nouvelle équipe municipale, il a présenté un diaporama des réalisations florales de l'année passée.

Après cela il a sollicité l'avis des participants sur le fleurissement de la commune. L'échange de points de vue a été fructueux et se concrétisera dans les réalisations des prochaines années.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

2008

C'est une année de changement qui vient de s'écouler.

Pour pallier à l'absence de Nicole suite à des problèmes de santé, la commune s'est octroyée les services d'Annette pour assurer le suivi des réalisations florales.

Avec les membres de la nouvelle commission, Annette a également participé à la plantation des différents parterres et à la mise en place des jardinières. Assurant encore la tonte des espaces verts et des abords de la commune, elle a découvert l'étendue de la tâche qu'impliquent de belles réalisations.

Profession de foi

6 Avril 2008 : le grand jour est enfin arrivé !

Après des mois de cheminement en équipe, c'est le moment pour Arnaud, Camille, Jonathan, Madeline, Marie, Noémie, Quentin, Raphaël et Vivien de faire leur Profession de Foi !

C'est avec beaucoup d'émotion, que les nombreuses personnes rassemblées à l'église de Boesenbiesen, ont écouté les jeunes exprimer leur Foi avec enthousiasme et sincérité.

Au terme de cette belle cérémonie, chaque jeune a prolongé ce temps fort par une fête, partagée avec famille et amis.

Ils nous donnent rendez-vous en 2009 pour leur Confirmation. Nous y serons !

Sortie ACSL 2008

La sortie de l'ACSL 2008 a eu lieu le dimanche 22 Juin 2008, afin de remercier tous les membres, les membres honoraires, les acteurs du groupe théâtre et tous les bénévoles qui ont participé aux différentes manifestations.

*Cette sortie a été consacrée à la visite du **Muséum de l'Automobile et de la Technique à Sinsheim** en Allemagne.*

Une visite guidée du musée a été proposée le matin. Notre guide nous a fait découvrir l'histoire de ce Musée ainsi que les plus belles pièces exposées.

L'après midi, nous avons été au cinéma Imax, cinéma en 3 dimensions présent dans le Musée. Lunettes 3D obligatoires ! Quel style !

Le film présenté nous a emmenés dans le monde sous-marin au milieu des poissons que nous pouvions presque toucher. Avis aux amateurs pour se lancer dans la plongée sous-marine !

Nous avons par la suite, chacun à sa guise, revisité une ou plusieurs parties du Musée.

La visite a fait le bonheur des anciens comme des plus jeunes :

On joue à côté du Concorde, cool !

Le contenu de ce Musée a surpris, de par sa diversité, la qualité et la quantité des pièces exposées :

- *Plus de 3000 pièces, sur 30000 m^2 de surface d'exposition,*
- *Plus de 300 oldtimers, 200 motos, 40 voitures de course, la plus grande exposition de formule 1, et aussi une superbe collection privée de Ferrari, 40 avions, 22 locomotives, 150 tracteurs, machines à vapeur, camions, matériel de guerre, magnifiques voitures d'un ancien temps…*
- *Le concorde d'Air France et le Tupolev 144 à visiter, IMPRESSIONNANT !*

Pour ceux qui souhaiteraient faire ou refaire une visite et approfondir certains thèmes, vous avez 2 solutions :

→ surfer sur internet et se connecter sur le site du Muséum : www.technik-museum.de, ou
→ retourner au Musée !

N'oubliez pas qu'à proximité de Sinsheim, un autre Musée complémentaire est présent : Le Musée Technic Speyer :

→ www.technik-museum.de/museum_speyer
→ Technik MUSEUM SPEYER, Am Technik Museum 1, 67346 Speyer

Alors, bonne visite ! …

JUIN

KERMESSE DE L'ECOLE

En ce matin du 28 juin, les enfants de notre RPI se sont retrouvés à la salle socioculturelle pour présenter un spectacle à leurs parents et famille.

La classe de maternelle dirigée par Mme GELDREICH, aidée des « Squaws » Michèle et Christine, entraina le public dans les grandes plaines du Far West à la rencontre des indiens Sioux et Comanches.

Les élèves de Mme SANCHEZ présentèrent un jardin de légumes très récalcitrants.

Et que dire des jeunes acteurs de Mme KOEBEL, ils firent preuve de beaucoup de talents dans la pièce de théâtre qui était une suite de tableaux alternant des situations contemporaines ou fictives.

Un bouquet de chansons clôtura la matinée avec comme point d'orgue un « Adieu madame l'institutrice » pour le départ de Mme KOEBEL qui s'est vu offrir une rose de chacun de ses élèves et un cadeau de la part des deux municipalités.

Après une pause restauration, les enfants ont pu profiter des différents stands de jeux qu'ils avaient concoctés et pouvaient ainsi remplir une grille qui permettait de gagner un lot.

Une présentation de danse country d'un groupe de Marckolsheim (avec un membre de Boesenbiesen) précéda encore le grand lâcher de ballon qui clôtura la journée.

MARIE HETZER ‹ PORTRAIT D'UNE MUSICIENNE

Passionnée de musique depuis son plus jeune âge, Marie vit aujourd'hui de sa passion.

Professeur dans un collège, Marie enseigne son amour pour la musique à ses élèves la semaine et le week-end adieu les salles de cours et place aux scènes internationales avec le groupe de glam rock « **SPARKLING BOMBS** » dont elle fait partie.

En 2001, Marie allias « Lady Bittersweet », guitariste, et quatre autres passionnés créent les « Sparkling Bombs ».

En 2002 le groupe sort son premier CD « **From Bubblegum Fun to Glittered Depression** »

Courant 2003 après avoir été sélectionné en finale des tremplins régionaux du Printemps de Bourges et des Eurockéennes, « Sparkling Bombs » assure toutes les premières parties françaises de l'ultime résurrection des **Lords of the New Church.**

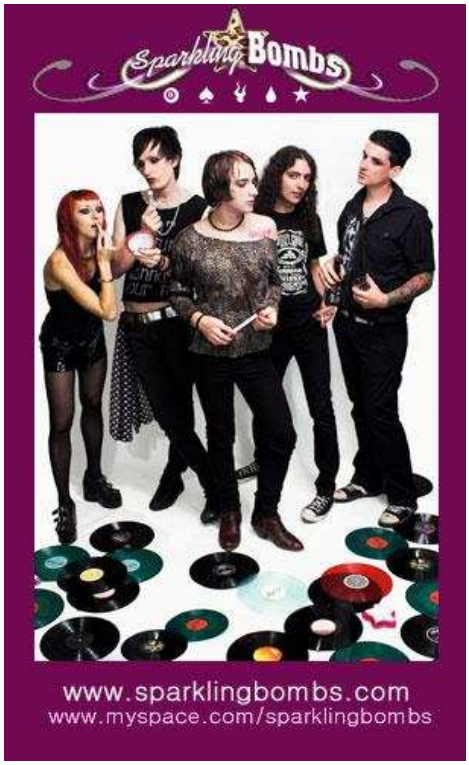

En 2004 sort le premier véritable album du groupe « **Dead Dreams from the Sliver Gutter** »

En 2006, après diverses participations à des compilations et autres albums hommages ainsi qu'une tournée en compagnie d'un groupe hollandais, « Sparkling Bombs » rejoint **Torpedo Booking Agency** pour sa promotion en Allemagne et divers pays anglo-saxons, avant d'entamer en octobre 2006 sa première tournée en Angleterre. Et début novembre de la même année, le groupe sort un nouveau CD « **Diamond Skin** ».

Après une deuxième tournée anglaise en août 2007 et toujours plus de concerts en Allemagne, France et Italie, « Sparkling Bombs » décide de s'attaquer à la composition de nouveaux titres qui sortiront fin 2008.

Au mois de juillet de cette année, « Sparkling Bombs » quitte le continent et joue pour la première fois aux Etats-Unis. Une tournée sur la Côte Ouest qui fut couronnée de succès.

Heureux de pouvoir compter Marie ainsi que son compagnon parmi les habitants de Boesenbiesen, nous la félicitons pour son talent et lui souhaitons beaucoup de succès.

JUILLET

Ce 10ème prix s'est déroulé, pour la 2ème année consécutive, les 5 et 6 juillet afin de profiter d'un temps agréable et de permettre à un large public de bénéficier du spectacle.

Après le samedi après-midi consacré aux essais, l'ensemble des coureurs et du public s'est retrouvé sous le chapiteau pour déguster les tartes flambées de Boesenbiesen.

La course a démarré le dimanche matin par la 1ère manche, puis l'après-midi avec la 2ème manche. Les organisateurs du Moto Club de Barr ont permis lors de cette 10ème édition, aux motards de Boesenbiesen et de Schwobsheim de parcourir le circuit à la pause de midi.

A voir avec quelle aisance sont réalisées ces belles acrobaties, on pourrait croire qu'une moto ou un quad se conduit ou se manipule comme un simple vélo.

Une nouvelle fois, la restauration a été assurée par les différentes associations du village, pour le bonheur des spectateurs et des coureurs. Cette nouvelle édition s'est déroulée sans incident et dans une très bonne ambiance, l'ensemble des coureurs ayant respecté les règles de sécurité.

Vivement l'année prochaine pour revoir ces belles mécaniques !

Fête de Quartier...

Pour la deuxième année consécutive, une fête de quartier a été organisée à Boesenbiesen. Les habitants des rues Nachtweid et Schmittlach nés entre 1960 et 2008 se sont retrouvés le 31 août chez Marie-Noëlle.

La contribution de chacun des convives leur a permis d'être réunis autour d'un buffet bien garni.

Malgré une météo un peu mitigée, ces retrouvailles ont permis aux petits et aux grands de passer une agréable après-midi ensemble. Ce fut également l'occasion pour les habitants de faire plus ample connaissance avec les familles SCHWOERTZIG et ROSER qui ont emménagé dans le quartier durant l'été.

A l'image de l'année précédente, cette journée fut un succès grâce à l'initiative de Marie Brigitte et Marie-Noëlle.

Tournoi de Volley

10 Août 2008

C'est sous un soleil radieux, que le club des jeunes a organisé cette année son traditionnel Tournoi de Volley.

Début de la journée à 9h00 tapante pour les premiers matchs. Vingt-quatre équipes avec des noms plus extravagants les uns que les autres comme par exemple « Les canards WC », s'affronteront dans une ambiance bon enfant tout au long de la journée.

A midi, rendez-vous avec un repas « BIO » composé d'agneau à la broche, de salades et de frites. Les membres du Club des Jeunes sont très vite débordés par les évènements, victimes de leur succès, mais ils ne baissent pas les bras, tout le monde sera servi !

A 14h, le tournoi peut se poursuivre dans la joie et la bonne humeur. En fin d'après-midi, deux équipes s'affrontent pour remporter la coupe, mais une seule sort victorieuse de ce match acharné.

A 18h, une journée bien mouvementée se termine, mais le Club des Jeunes vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'an prochain.

24ème Fête de la Tarte Flambée

Notre grand rendez-vous annuel de la fête de la Tarte Flambée a eu lieu les samedi 23 et dimanche 24 août.

Cette 24ème édition a été très animée, notamment par l'exposition de tracteurs anciens organisée par Sébastien Stadtler. La démonstration a démarré samedi en fin d'après midi et dimanche à partir de 10 heures, avec un défilé à travers Boesenbiesen et Schwobsheim. En complément des tracteurs anciens, d'autres matériels exposés ont permis de compléter cette exposition. Une démonstration de labour a permis au public, venu nombreux, de voir ces anciens tracteurs en action.

Côté organisation, le repas du dimanche midi a été proposé au public et aux exposants.

L'exposition a permis d'avoir la présence continue du public et celui-ci a ainsi pu profiter des services du bar et de la buvette, jusqu'au démarrage des fours pour les tartes flambées.

Tout ce travail d'organisation et de préparation, soutenu par la motivation de tous les bénévoles, a permis de servir des tartes flambées de qualité appréciées par un public venu très nombreux.

Nous donnons rendez-vous à tous les membres et bénévoles pour la prochaine édition, la 25ème, que nous fêterons tous ensemble !...

Les CP/CE visite à la miellerie du Ried...

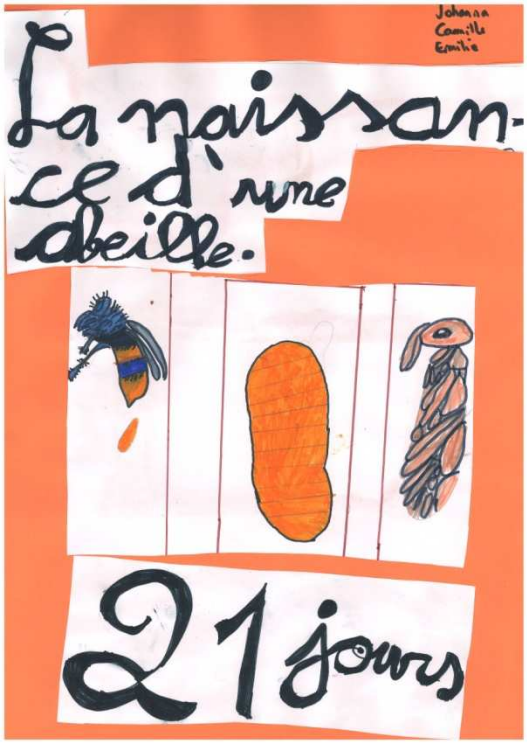

suite de la visite !

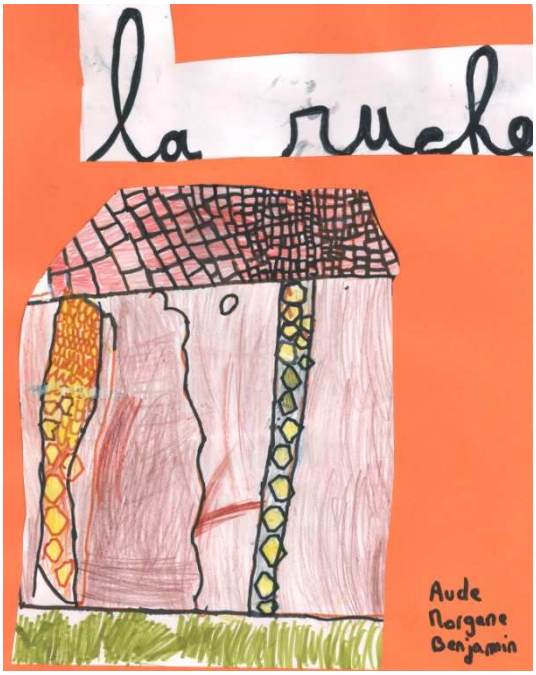

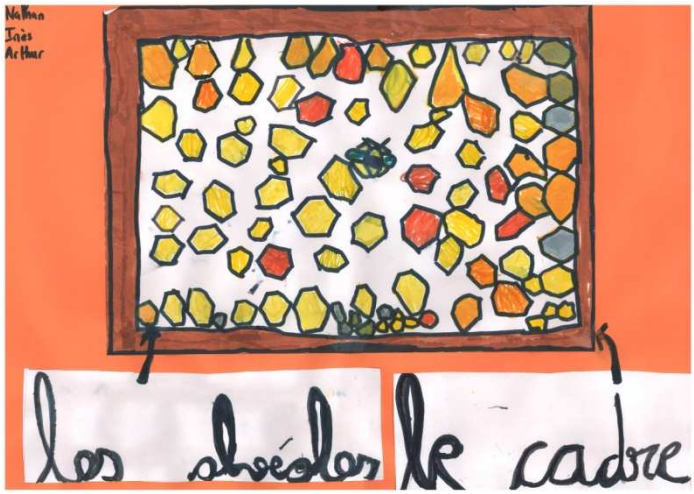

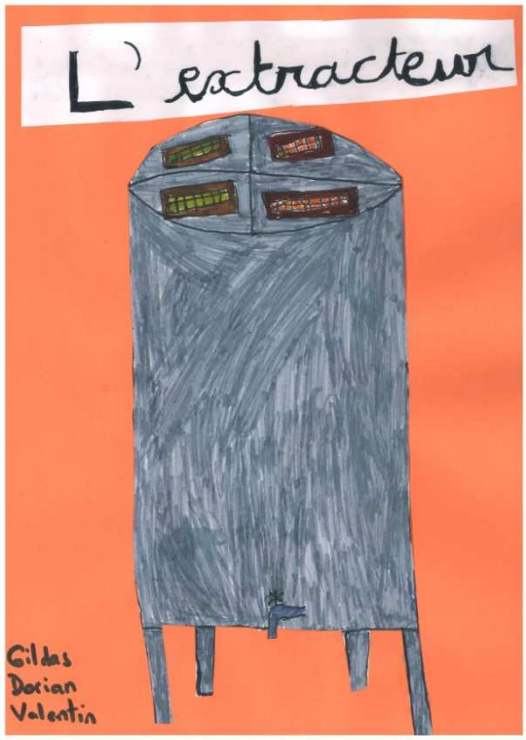

DES PETITS MONSTRES A L'ECOLE MATERNELLE

Le dernier jour de classe avant les vacances de la Toussaint, nous avons fêté Halloween à l'école. Les enfants étaient déguisés en monstres, vampires, sorcières et autres squelettes…
De quoi faire trembler les maîtresses !

Les enfants ont participé à un concours et ont fabriqué un épouvantail qu'ils ont nommé Homer. Leur travail a été récompensé car ils ont gagné le troisième prix du concours !
Depuis Homer est revenu dans la salle de classe parmi les petites mains qui l'ont fabriqué.

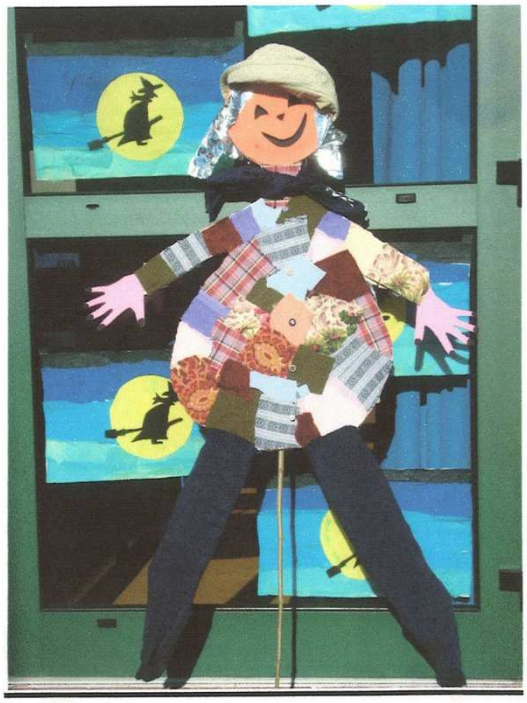

Un peu de poésie à l'école de Schwobsheim...

Un éléphant

Un éléphant faisant du tambour
et qui mange des poids-lourds
ça n'existe pas, ça n'existe pas.

Un éléphant se baignant dans la mer
et qui a fait le tour de la Terre
ça n'existe pas, ça n'existe pas.

Un éléphant qui va à l'école
et qui reçoit des heures de colle
ça n'existe pas, ça n'existe pas.

Et pourquoi pas?

Emilie WOLFFER

Le hamster

Le
Hamster
Est
Un
Animal
Qui
Passe
La plupart
De son
Temps
A ronger
Des graines
De tournesol
Avec ses deux
Petites pattes
Rondes.

Noémie Martin

Locataires indésirables.

J'ai dans ma sacoche
(Oh là là c'est moche!)
Un grand escargot
Du nom de Hugo.

J'ai sous ma grande table
(C'est épouvantable!)
Une petite limace
Du nom de Anne-Grâce.

J'ai dans mon grand livre
(Ca n'me fait pas rire!)
Une énorme biche
Du nom de Anne-Chiche

Solène ZUMSTEEG

HALLOWEEN

La terreur en paille

A l'occasion de la fête d'Halloween, le Marché U a organisé un concours de fabrication d'épouvantail. Notre classe y a participé.

Avant de créer un épouvantail, nous avons mis en commun nos idées. Chacun a ensuite ramené un peu de matériel pour que nous puissions construire notre monstre.

Tout le monde a pris plaisir à faire naître notre drôle de bonhomme.

Nous n'avons peut-être pas gagné le premier prix, mais nous sommes contents d'avoir participé à ce concours et d'avoir gagné des bonbons comme récompense.

La classe de CM1/CM2 de Schwobsheim

Dans ma poche il y a tout ça:

une porcherie
une cheminée
une pomme
une porte
des cheveux
un chèque
et un pont.

Lucas Schwenzel

Rapport estival des employés

Employé communal : un job d'été peu commun pour un jeune de 16 ans. La plupart des adolescents travaillent sur un champ de tabac à cet âge-là. Mais passer mes matinées à cueillir des feuilles ne m'enchantait guère. En fait, travailler en été ne m'enchantait guère. Cela représentait pour moi beaucoup de contraintes, l'inconvénient majeur étant l'obligation de se lever relativement tôt.

Cependant, mes parents ne l'entendaient pas de cette oreille : « Tu as 16 ans, 3 mois de congés, il n'y a pas de raison que tu ne travailles pas.» Et me voilà inscrit sur la liste des candidats au poste. Deux réunions plus tard, je connaissais les horaires et les jours de travail, ainsi que le nom de mon collègue, Frédéric.

La première semaine fut assez dure, notamment sur le plan physique. Mais, au fur et à mesure que le temps passait, je trouvais mon emploi de plus en plus intéressant. J'effectuai des travaux très variés : entretien des espaces verts, rangement de locaux communaux, balayage, démontage de l'abribus, etc. La grande variété des tâches qui m'incombaient, ainsi que la présence de mon coéquipier, rendaient le travail moins monotone.

Et, au bout d'un mois et demi passé en temps qu'employé communal, le bilan s'avéra plutôt positif : des connaissances dans différents domaines et, grâce au salaire touché, un nouvel ordinateur portable !

Ce que je percevais comme un travail rébarbatif s'est donc révélé intéressant, et je pense reposer ma candidature l'année prochaine, en espérant être à nouveau embauché.

SCHMITT Baptiste

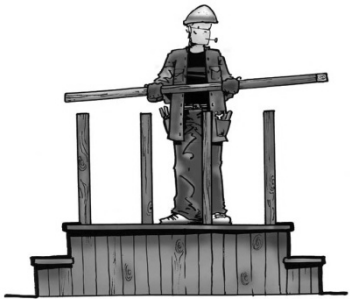

Je m'appelle **Audrey**, j'ai 18 ans.

Cette année, j'ai travaillé pour la première fois durant mes vacances scolaires.

J'ai décidé de postuler au poste d'employé communal vacataire.

Ce poste a tout d'abord différents avantages, car les horaires permettent de pouvoir profiter des vacances scolaires tout en gagnant un peu d'argent, et le fait de n'avoir à prendre que le vélo comme moyen de locomotion est très agréable.

Cette première expérience a été non seulement une première approche du monde du travail mais également une découverte enrichissante pour moi.

L'objectif d'employé communal est d'embellir la commune en balayant les abords de l'école, en entretenant les espaces verts (tonte du gazon), en rafraîchissant le cimetière (désherbage), en peignant le local des pompiers ou encore en préparant la terre destinée aux pensées.

Même si certaines tâches ont été un peu difficiles à effectuer seule, ce travail n'en était pas moins une bonne expérience et j'encourage quiconque voulant la tenter.

PS: J'ai appris à conduire un tracteur.

MONIER Audrey

Gym à Boesenbiesen

L'Association Gym du Grand Ried a ouvert, à la rentrée, sa 4ème saison sportive sur Boesenbiesen avec, pour cette année, un tout nouveau programme de remise en forme, concocté par notre nouvelle animatrice Virginie BERTRAND.

Les cours ont débuté le 9 septembre et les horaires restent inchangés à savoir le Lundi de 20h30 à 21h30 à la Salle de la Mairie de Boesenbiesen.

Nouveauté pour cette saison, les adhérentes de Boesenbiesen pourront enfin bénéficier de notre formule « la 2ème heure à moitié prix » .

En effet, depuis cette rentrée, l'ouverture de plusieurs nouveaux cours, offre désormais, à toutes celles qui le souhaitent, la possibilité d'effectuer 2h d'activités sportives hebdomadaires… Au choix dans cette formule, une 2ème heure de gym' dans le village d'Hessenheim (mercredi soir de 19h-20h) ou une heure de notre tout nouveau cours de Step sur Artolsheim (le jeudi de 19h-20h).

Comme les années précédentes, pour toutes celles qui ont souhaité découvrir notre activité, les 2 premières séances étaient gratuites…Alors si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas.

Sortie du Conseil Municipal

Dans les projets à venir figure la restauration extérieure de l'église. C'est donc dans cette idée qu'une sortie du Conseil Municipal a été organisée.

Les premières recherches sur l'église ont permis de découvrir qu'à l'origine le clocher était à colombage. Il devait donc ressembler et s'intégrer magnifiquement dans le paysage alentour. Il est difficile de comprendre pourquoi, quelques années après, ce colombage a été recouvert d'un bardage extérieur. Les causes seraient multiples : solidité, sécurité et esthétique…

Pourtant, il apparaît aujourd'hui que son aspect d'origine ferait de lui un vrai joyau patrimonial. De quoi faire « envier » grand nombre de ses confrères voisins, car il n'en existe que très peu de ce genre. Alors, afin de nous rendre compte à quoi pourrait ressembler notre clocher, nous avons décidé d'aller voir les quelques modèles qui existent en Alsace.

Pour cela, il faut prendre la direction du nord de l'Alsace : un premier visible à Hindisheim, un autre à Leiterswiller, un autre encore à Kuhlendorf, ce dernier faisant partie de l'église entièrement à colombage, église unique en Alsace. Tous ces bâtiments ont été restaurés les dernières années et chaque maire est fier de posséder un tel édifice dans sa commune.

Evidemment toutes ces visites étaient guidées par des spécialistes locaux. Un grand merci à toutes ces personnes qui défendent le patrimoine.

De notre côté, continuons la route…Nous finissons notre matinée à Hohwiller, village 4 fleurs où nous avions réservé une table dans un restaurant. Le chef n'est autre que M. le Maire du village.

Dans l'après midi, nous avons encore vu le musée rural de Kutzenhausen, là aussi une réussite de sauvegarde du patrimoine local. Et pour finir notre journée, nous sommes passés par Hunsach, Seebach et tard dans la soirée, nous avons rejoint le plus joli de tous : BOESENBIESEN !

Soirée Halloween

31 octobre 2008

La nuit du 31 octobre au 1er novembre est connue pour être « la nuit de tous les mystères… »

A cet effet, les membres du club des jeunes, âgés de sept ans et plus sont conviés pour la traditionnelle soirée Halloween ! Rendez-vous est donné à 18h59 précise, déguisés et maquillés en toutes sortes de monstres plus vilains les uns que les autres, pour le début de cette charmante veillée riche en émotions.

Pour commencer, dégustation de la traditionnelle soupe au potiron avec ses croûtons, suivi d'un repas bien garni.

Vers 21h00, départ pour arpenter les ruelles sombres à la recherche des fantômes ou toutes autres créatures hantant notre village, mais surtout à la recherche de bonbons ! ! ! Vous avez sûrement eu la visite de charmants petits monstres scandant devant votre porte « des bonbons ou plus de maison ».

Après la collecte de ces dizaines de kilos de bonbons, retour au local du CJB pour une petite séance cinéma, qui ravira les petits comme les grands…

WEDER KE THEATER ? LEIDER NEI !

Une nouvelle fois, à notre grand regret, la scène de théâtre est restée vide cet automne par manque d'acteurs. Pourtant après le succès de l'année précédente et les vifs encouragements de l'auteur présent dans la salle, la troupe de l'ACSL semblait plus motivée que jamais. Mais les aléas de la vie, le travail ou toute autre raison personnelle font qu'il est de plus en plus difficile de se libérer pendant trois mois, plusieurs soirs par semaine pour apprendre une pièce de théâtre.

L'année prochaine, nous remonterons sur les planches même s'il faut pour cela recruter des acteurs hors de notre village. Il faut profiter du fait que le théâtre ait le vent en poupe actuellement. En effet, il ne s'est jamais aussi bien porté vu le nombre de représentations et de spectateurs par année à travers l'Alsace (environ 250 troupes avec plus de 1000 représentations et près de 300 000 spectateurs). Mais en sera-t-il encore ainsi dans une vingtaine d'années ? Y aura-t-il encore des spectateurs dialectophones vu le déclin de la pratique de notre langue régionale ? J'espère que oui !

Savez-vous qu'elle était la motivation principale du premier auteur d'une pièce en alsacien en 1816 « dr Pfingstmandig » ? Georges Daniel Arnold a écrit cette pièce pour sauvegarder la richesse de sa langue maternelle et pour éviter que les mots et les manières de s'exprimer de Strasbourg ne disparaissent. A la fin du 19e siècle, en mars 1898, a été créé « le Théâtre Alsacien de Strasbourg » puis petit à petit, surtout grâce au « Bangalatheàter » , cette forme de culture s'est répandu dans nos villages. Depuis sa création, le théâtre dialectal a eu un rôle de transmission de l'alsacien. Il a été une arme contre l'assimilation sous l'empire prussien. Après la seconde guerre mondiale, notre dialecte était en danger de disparition. Germain Muller disait que culturellement, 1945 était l'année zéro de l'Alsace. Rappelez-vous, il était chic de parler français et s'exprimer en alsacien dans une cour de récréation était sanctionné ! Aujourd'hui, quand vous vous adressez à un enfant en alsacien, il vous dira qu'il ne comprend rien ou vous demandera pourquoi vous parlez anglais !!! Faites le test et demandez aux jeunes générations si elles connaissent Gustave Stoskopf, le « Molière alsacien ». La plupart vous répondront non. Pourtant, sa pièce « dr Herr Maire » écrite il y a plus d'un siècle, est encore jouée actuellement et fait partie des grands classiques du théâtre au-delà de notre région.

Transmettre la culture de notre terre natale, lutter contre l'effritement du parler alsacien, aimer sa région ne signifie pas être passéiste. Seulement, si vous coupez les racines d'un arbre, vous allez inévitablement le faire mourir.

Jeda Streit zwescha Ahanger vo Altertum un Liebhàwer vo Modern esch dr reinscht Mumpitz .
'S Wechtigschta esch, àss unseri Sproch labt un des gelt uf dr Bühna wie em àltagliga Lawa.

Bonne année 2009 et rendez-vous pour le « Friehjohr fer unseri Sproch » le 22 mars et les représentations théâtrales fin novembre-début décembre.

La troupe théâtrale de l'ACSL

LES SAPEURS POMPIERS

Voilà déjà une année que la section des sapeurs pompiers de Boesenbiesen occupe ses nouveaux locaux. Une année qui fut somme toute heureusement très calme au nombre d'intervention. On ne compte effectivement que quelques destructions de nids de guêpe et un secours à personne.

Le nouveau local permet à la section de Boesenbiesen d'organiser des manœuvres, mais également d'accueillir d'autres sections de l'unité territoriale dans le cadre de formations et recyclages.

Septembre 2008 un nouveau système d'astreinte a été mis en place par l'UT. En effet 4 équipes composées de pompiers venant de toute l'UT se relayent chaque semaine pour assurer les différentes interventions sur le secteur de la communauté des communes du Grand Ried.

La vie de l'amicale a également été marquée par des événements variés. Le 31 mai l'amicale accompagnée de quelques vétérans a eu l'occasion de visiter le site de production de la société Liebherr de Colmar. Les participants ont pu suivre la conception des différentes pelleteuses en passant par toutes les étapes de leurs réalisations. De l'emboutissage, tronçonnage, soudage… Toutes ces étapes nous ont été présentées avec beaucoup de passion et professionnalisme par notre ami Bruno Bouillé. La visite s'est achevée autour d'un bon repas servi au restaurant KREDER de Hilsenheim.

Le traditionnel barbecue s'est déroulé le 29 juin au terrain de sport. Il fut suivi par la 10e édition de la course de motos anciennes le samedi 5 et dimanche 6 juillet. Les motards de Boesenbiesen et Schwobsheim ont eu l'occasion d'étrenner leur belle monture lors d'une parade dans les rues du village.

Afin d'apporter notre contribution à une juste cause, nous avons organisé un apéritif le dimanche 26 octobre dont l'intégralité des bénéfices fut reversée à l'association « Alsace Alzheimer ». Un montant de 234.86 € a pu être récolté grâce à votre généreuse participation. Rendez-vous en 2009 pour soutenir une autre grande cause.

Cette année s'est clôturée par la soirée Sainte Barbe le 13 décembre.

Le comité accueille chaleureusement Elodie DENU au poste de trésorière en remplacement de Mathieu LAUFFENBURGER. Pour bien commencer l'année 2009, nous vous invitons à une grande soirée de crémation des sapins de Noël le 17 janvier 2009 à partir de 18h au terrain de sport. Vin chaud, soupe et saucisses seront de la partie. Une note explicative vous parviendra ultérieurement.

Pour le mot de la fin, nous tenons à vous remercier pour votre chaleureux accueil et votre générosité lors de la présentation des calendriers le 9 novembre dernier.

Saint Nicolas

La tournée du Saint Nicolas fait partie du calendrier annuel des activités du CJB.

Le 6 décembre 2008, Le Saint Nicolas, accompagné du Père Fouettard toujours aussi rude, de son fidèle âne et des ses trois anges, a sillonné toutes les rues du village.

Très attendu par les enfants qui avaient préparé chansons, poèmes et dessins, c'est au son d'une cloche que son arrivée a été annoncée.

Le Saint Nicolas, après avoir vérifié dans son livre que les enfants ont bien été sages au cours de l'année, a distribué du pain d'épices, des clémentines, des manalas, et quelques bonbons à tous les enfants.

Les plus courageux n'ont pas hésité à faire un tour sur l'âne, puis à lui offrir quelques morceaux de sucre.

Les réunions mensuelles des seniors rassemblent chaque deuxième lundi du mois une trentaine de personnes, heureuses de se retrouver et de passer quelques heures ensemble. Nos rencontres s'agrémentent comme d'habitude de jeux divers : cartes, mémoire, rythme ou sont quelquefois carrément culturelles.

Nous avons accueilli en janvier Mme Annette FRIEH qui nous a parlé de l'Epiphanie sous toutes ses formes et pour ne retenir qu'une phrase glanée parmi tant d'autres au long de son exposé fort intéressant, veuillez vous reporter à la fin de cette rétrospective.

En février, Agnès HEINRICH (MONIER) nous a fait passer un agréable après-midi en chansons et blagues, s'accompagnant sur son accordéon. Félicitations à Agnès et à ses parents pour la bonne humeur qu'ils ont su transmettre. Le joli mois de mai fut l'occasion de faire une sortie en voiture jusqu'à St Pierre où nous avons dégusté la bière artisanale blanche, blonde et ambrée, avec modération bien sûr. Sur le chemin du retour, nous avons fait halte à la chapelle Ste Marguerite (11ème siècle) et nous nous sommes attardés dans le petit jardin médiéval qui la jouxte. La deuxième sortie voiture nous a conduits au Schaentzel pour y pique-niquer. Agréable après-midi terminé à Thannenkirch ! Après la pause estivale et avant l'hiver pendant lequel nous nous rencontrons en salle, nous avons fait notre troisième sortie, sur les lieux de production de la cartonnerie Rossmann à La Vancelle. C'est le directeur de production en personne qui nous a fait visiter son usine, de la conception du modèle d'emballage, en passant par la maquette, le découpage, les tests de solidité, la visite du stock, l'onduleuse, la colleuse, la plieuse et jusqu'à l'expédition. Après un rafraîchissement, Alain ZUMSTEEG, nous a raccompagnés sur le seuil pour la photo souvenir. Nous tenons à remercier l'enfant du village pour sa disponibilité et son accueil.

Comme d'habitude, l'année se termine et nous nous rencontrons en novembre pour le traditionnel LOTO. Nos infatigables organisatrices Hermine et Jeannette ont fait beaucoup d'heureux gagnants.

Enfin nos meilleurs vœux pour 2009 : « Zum neja Johr ,wensch ech der a Bratschall wia a Schierador , un a Lawerwurscht so deck wia a Ofarohr.»

Le mot du président :

Quand commence l'âge de SENIOR ? à 70 ans, à 80 ans ou plus ?

Peut-être tout simplement avec la retraite. Le privilège du passage de la vie active à une vie plus passive où nous avons des occupations choisies nous interpelle tous et nous invite au partage de moments pleins de convivialité, avec d'autres personnes, en toute simplicité.

Joseph ZUMSTEEG

Requiem pour un Tilleul (Pour ne pas oublier !)

Le jeudi 27 juin 1991, à 15 h 48, un géant du Ried est terrassé au cours d'une mini-tornade qui s'est abattue, entre autres, sur Boesenbiesen. La malheureuse victime : le tilleul plusieurs fois centenaire qui a fait la fierté de plusieurs générations de Boesenois. La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre. Vif émoi parmi la population qui n'en crut pas ses yeux.

Il trônait majestueusement sur la place du village, aménagée il y a peu de temps. Deux ans auparavant, en 1989, les cérémonies commémoratives du bicentenaire de la Révolution avaient incité la municipalité à planter un jeune tilleul à l'ombre du vétéran qui manifestait depuis quelque temps des signes inquiétants de sénescence.

Témoin discret et muet d'une longue période de l'histoire locale, il a connu bien des vicissitudes. Et bien souvent on entendait cette réflexion : "Ah ! si ce tilleul pouvait parler.. !" Mais personne n'a jamais réussi à lui arracher le moindre mot ... sauf son petit semblable qui a pu recueillir, in extremis, quelques confidences de ce vieillard à l'agonie. Il était temps.

Bien que plantés à deux pas l'un de l'autre, nos deux congénères ne s'adressèrent pas la parole durant de longs mois. En effet, une rivalité, inconsciente ou imaginaire, les en empêchait. Jusqu'au jour - ou plutôt la nuit - où le petit rejeton, prenant son courage à deux "branches", balbutia quelques paroles inintelligibles. Intrigué par cette voix fluette, le vieillard grommela quelques mots dans son feuillage. Il n'en fallut pas plus pour décourager le petit, au moins pour quelques jours.

Mais la curiosité finit par l'emporter. Et par une nuit sombre, à l'approche de Noël, l'arbuste tenta à nouveau sa chance:

- *" S'il vous plaît... vénérable ancêtre ...*
- *Tiens, il y a quelqu'un ? s'étonna le gros arbre*
- *Oui... c'est moi, lui répondit, craintive, une voix hésitante.*
- *C'est qui, moi ? reprit le géant sur un ton sévère et agacé.*

Il avait bien envie de se taire à jamais, le petit. Mais comment ferait-il alors pour satisfaire sa curiosité juvénile ?

Sans lever la tête, il tenta une nouvelle approche, en essayant de dominer sa timidité naturelle, encore accentuée par la fraîcheur du premier échange, qui s'était soldé par un petit malaise chez le jouvenceau. Comment renouer la conversation sans brusquer son interlocuteur, sans doute courroucé par l'arrivée d'un jeune concurrent qui allait certainement prendre sa place. Quel affront!

UN PEU D'HISTOIRE

Il est vrai que, depuis quelque temps, sous des apparences de grande robustesse, il se sentait miné par un mal sournois qui semblait le ronger peu à peu de l'intérieur. Tel un aïeul, appréhendant sa fin prochaine, il était pris entre deux feux : livrer ses derniers secrets ou emporter dans sa tombe le trésor de ses riches expériences. Aussi se sentit-il soulagé quand, au cours d'une nuit étoilée, il se crut interpellé à nouveau, sur un ton des plus respectueux :

- *Pardon, noble ancêtre, puis-je vous déranger un instant ?*
- *Ai-je bien entendu ? C'est toi, mon petit ? répartit avec bienveillance l'ancien en inclinant sa tête dans sa direction, bien décidé cette fois à se confier au jeunot pour perpétuer la mémoire du village*

Jusqu'à présent il s'était contenté d'écouter, d'enregistrer, mais sans jamais rien révéler, servant en quelque sorte de trait d'union entre les générations.

Enhardi par ces mots conciliants, le jeune arbre hasarda une première question :

- *J'aimerais savoir depuis quand vous êtes implanté ici.*
- *C'est la question que je me suis souvent posée moi-même et, tel un enfant abandonné à la recherche de ses racines, je souffre de ne pas connaître mes origines. D'aucuns se basent sur la tradition orale et affirment que ma présence ici date de la fin de la Guerre de Trente Ans en 1648, à l'époque du roi Louis XIV. D'autres prétendent même que les Germains déjà m'honoraient, ce qui m'étonnerait fort, une telle longévité n'étant pas dans notre nature. En tout cas, j'en ai vu passer des générations qui ont façonné le village, sans doute à partir de l'emplacement que j'occupe ici, en plein centre de l'agglomération, en compagnie du Calvaire érigé à mes côtés.*
- *Vous avez dû en voir des choses pendant cette longue vie, mais je ne pensais pas que vous étiez déjà si vieux, s'étonna le jeune arbre.*
- *Tu veux rire ! rétorqua le multicentenaire. Regarde un peu mon tronc rugueux, crevassé, tout buriné, entaillé de partout, meurtri par des mains malveillantes, comme si on avait voulu déverser sa colère sur moi... Mais pourquoi te raconter tout ça ? s'interrompit-il brusquement, un peu confus d'avoir cédé à tant d'amertume devant ce jeune innocent, qui ne demandait pas mieux que de profiter des précieux renseignements du "vieux", auquel il ne manqua pas de faire part des réflexions élogieuses qu'il avait captées à son sujet, entre autres celles-ci : "Si ce merveilleux arbre disparaissait, la place perdrait tout son charme."- "Que de rendez-vous, que de confidences échangées à l'ombre de son feuillage!"*
- *Cela me réchauffe le cœur, confia le vétéran avec une certaine pudeur qui toucha notre "tilleulet". Mais la roue tourne inéluctablement. J'ai échappé à bien des dangers qui auraient pu avoir raison de ma résistance : guerres, tempêtes ... mais je sens bien que cela ne va pas durer. Tu es là pour prendre la relève et je suis prêt à te livrer mes souvenirs pour qu'un jour tu les transmettes à ton tour pour donner lieu, peut-être, à un petit opuscule historique."*

Et, à partir de ce moment, nos deux congénères ne manquèrent pas une nuit pour rattraper le temps perdu en évoquant les faits marquants qui ont jalonné la vie des "Bieser", qui n'oublieront pas de si tôt l'emblème de leur village : ***d'r Lindebàim..***

Angefangen den 1 April 1893 Rückblick

Elsaß-Lothringen.

Schul-Chronik

für

die Gemeinde

Boesenbiesen

Kreis Schlettstadt

Bezirk Unter-Elsaß.

Angefangen den 1 April 1893.

Beendigt den

1. Kirche

Die Kircher resp. Kapelle wurde erweidert und ungebaut im Jahre 1836.

Damals hat die Gemeinde Boesenbiesen den Gemaindewald im Kanton Fuchswinkel versteigert und dafür die geringe Summe von 8852 Mark erziehlt. Das übrige Gemaindeackergut hat zurzeit ein Kapitalwerth von zirka 25 000 Mark.

Seelsorger der Pfarrei Schwobsheim-Boesenbiesen ist zurzeit Herrn Abbé Josef BERNARD.

In den letzten Jahren wurde die Decke des Gotteshauses auf Gemeindekosten neu hergestellt, ferner aus mildtätigen Gaben neue Stationen tafeln, zwei gemacht Fenster angeschafft und aus den sogenannten Opfer=Stuhlgeld neue kleine Fähnchen und eine neue schwarze Fahne erstanden Ehre den Schenkgebern! insbesondere der Familie SIMLER Valentin zurzeit Bürgermeister.

2. Schulhaus

Anno 1883 wurde das neue Schulhaus bezogen Baumeister war Herrn KOLB aus Marckolsheim Bürgermeister war damals Herrn Franz Joseph SIMLER Lehrer und Gemeindeschreiber war Herrn R. GENNO. Die Herstellungskosten beliefen sich auf zirka 13 000 Reichsmark. Die Gemeinde hat zur Deckung des kosten bis 190 ? 30 % Steuerzuschläge zu zahlen und damit eine Anleihe von 4 000 Mark zu tilgen. Die Regierung hat 8 000 Mark zum Bau gegeben.

Lotissement NACHTWEID : dernières nouvelles...

Comme vous pouvez constater sur place cinq terrains sont en cours de construction. Pour trois autres les permis de construire sont accordés et le démarrage des travaux ne devrait pas tarder.

Les maisons METZ et REHAUSER ont déjà passé avec succès le premier test d'étanchéité. Un deuxième test est prévu à la fin des travaux pour confirmer les critères de basse consommation.

Le premier test permet de corriger quelques imperfections et parfaire par la même occasion l'étanchéité du bâtiment.

Les principaux problèmes rencontrés sont :

- *fuite sous les lisses basses des maisons ossatures bois,*
- *passages des gaines électriques dans le freine vapeur,*
- *les menuiseries coulissantes.*

L'isolation et l'étanchéité forment un ensemble indissociable car une bonne isolation n'est efficace sur la durée que si le bâtiment est étanche à l'air.

Autre point important pour les bâtiments basses consommations, le renouvellement de l'air ; La solution optimale est la ventilation mécanique centralisée avec récupération de chaleur.

Pour ceux qui seraient intéressés pour assister à un test d'étanchéité, cela est possible. Il suffit de s'inscrire à la mairie en précisant le type de bâtiment, traditionnel ou à ossature bois.

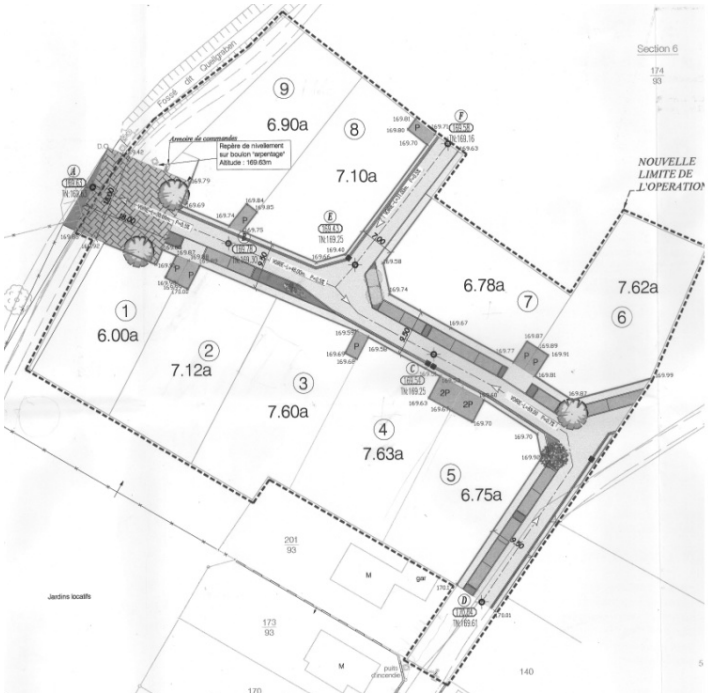

Lot 1 : Famille REHAUSER

Lot 2 : FARIA David
STOECKEL Estelle

Lot 3 : Famille BARTIER Jérôme

Lot 4 : Famille GRIFFON Patrice

Lot 5 : NICLAS CANDEO Geoffrey
MEYER Christa

Lot 6 : Famille BANNIER Julien

Lot 7 : RUDLOFF Annette

Lot 8 : non attribué

Lot 9 : METZ Stéphane
GOLLING Stéphanie

Aménagement de la Rue de l'Ecole

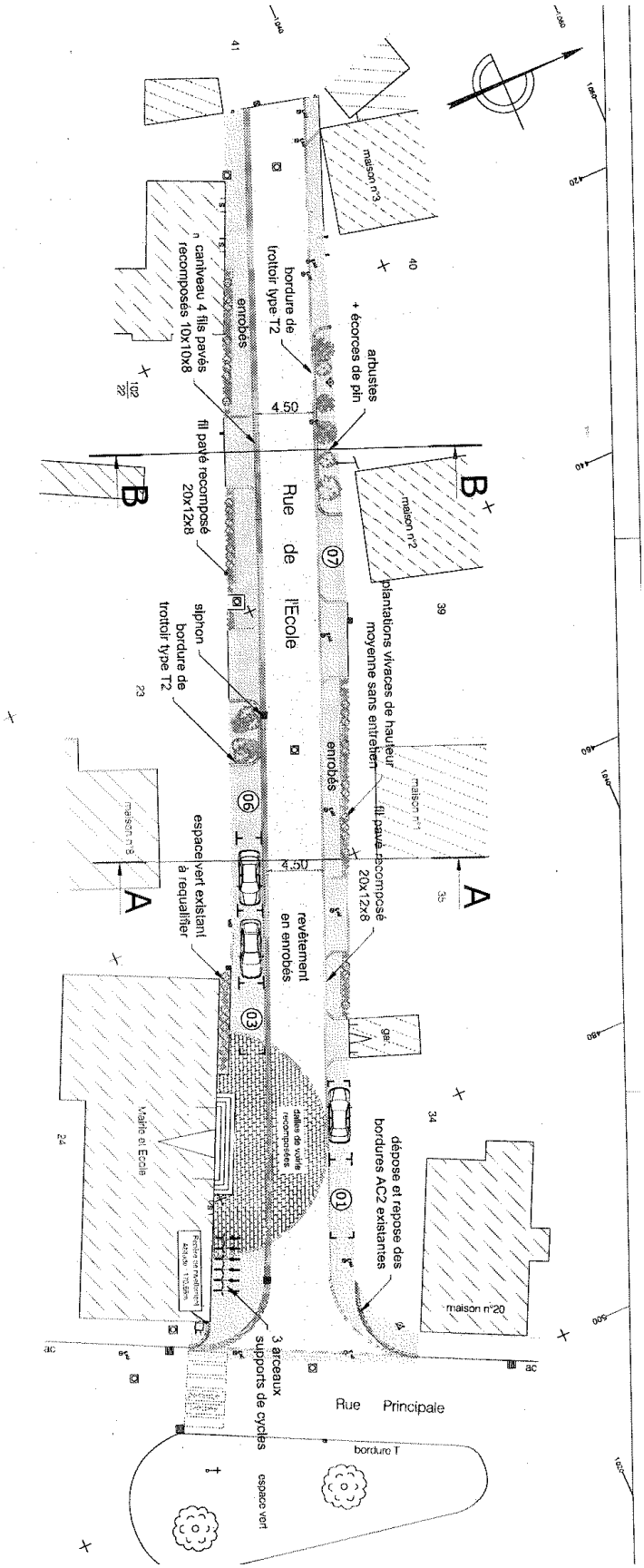

C'est le SDEA qui entamera la 1ère phase de travaux, début janvier, par le remplacement de la conduite principale d'eau potable avec les différents branchements particuliers.

Suivra la phase « enfouissement » des réseaux aériens, d'électricité et du téléphone. Ce lot, appelé « réseaux secs », a été attribué à l'entreprise CRESA d'Eichhoffen.

Pour finir, le lot « voirie » a été confié à l'entreprise VOGEL de Scherwiller.

Les riverains seront tenus informés des différentes interventions dans les propriétés privées, pour ce qui concerne les branchements.

Il est vivement recommandé aux particuliers qui envisagent des travaux de construction ou de transformations, nécessitant un ou plusieurs branchements (eau, assainissement, électricité, téléphonie) de faire la demande et de s'adresser en mairie très rapidement. Cela permettra d'effectuer ces branchements durant le chantier. Il serait dommage d'intervenir dans la rue nouvellement aménagée.

Aménagement de la Rue de l'Ecole

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Désignation	**Montant HT**	**Désignation**	**Montant HT**
Travaux de voirie	57 689,00 €	**Subvention CG 67 voirie**	20 000,00 €
Travaux enfouissement des réseaux	38 106,00 €	Participation EDF – mise en souterrain des réseaux (40%)	10 200,00 €
Honoraires maître d'œuvre et géomètre	4 250,00 €	Autofinancement/emprunt	69 845,00 €
TOTAL	**100 045,00 €**	**TOTAL**	**100 045,00 €**

Un nouvel abribus

AVANT

APRES

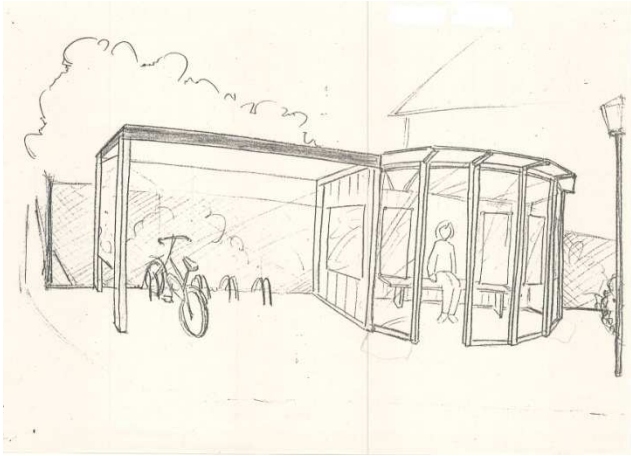

COMPTE ADMINISTRATIF 2007 - fonctionnement

DEPENSES

	Nature de la dépense	2006	2007
011	Charges à caractère général	25 900,22 €	25 442,36 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 534,45 €	48 730,14 €
65	Autres charges de gestion courante	13 931,12 €	14 838,04 €
66	Charges financières	7 456,43 €	7 907,61 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 740,00 €	1 740,00 €
TOTAL		**91 562,22 €**	**98 658,15 €**

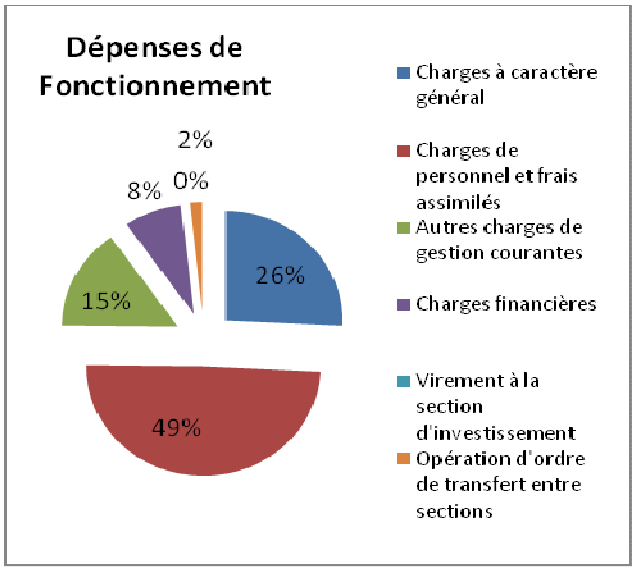

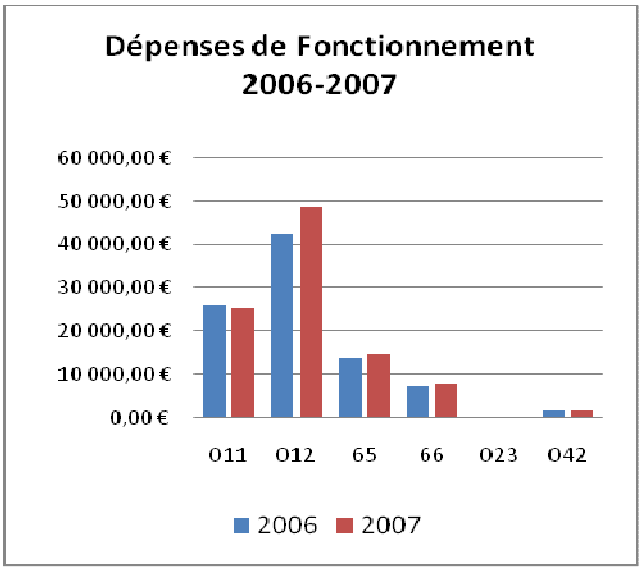

RECETTES

	Nature de la recette	2006	2007
013	Atténuation de charges	13 572,50 €	8 726,38 €
70	Produits des services, domaines et ventes diverses	5 522,61 €	5 381,60 €
73	Impôts e taxes	50 729,44 €	48 579,26 €
74	Dotations, subventions et participations	74 396,86 €	82 903,87 €
76	Produits financiers	0,00 €	1 641,56 €
77	Produits exceptionnels	966,65 €	1 329,71 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 414,39 €	3 984,20 €
TOTAL		**147 602,45 €**	**152 546,58 €**

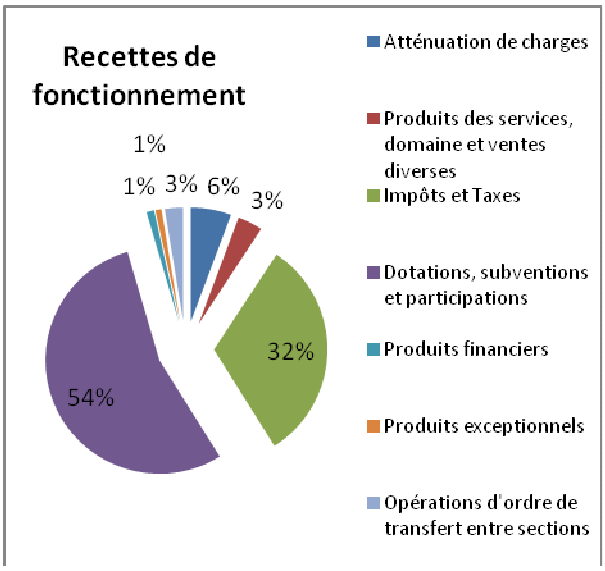

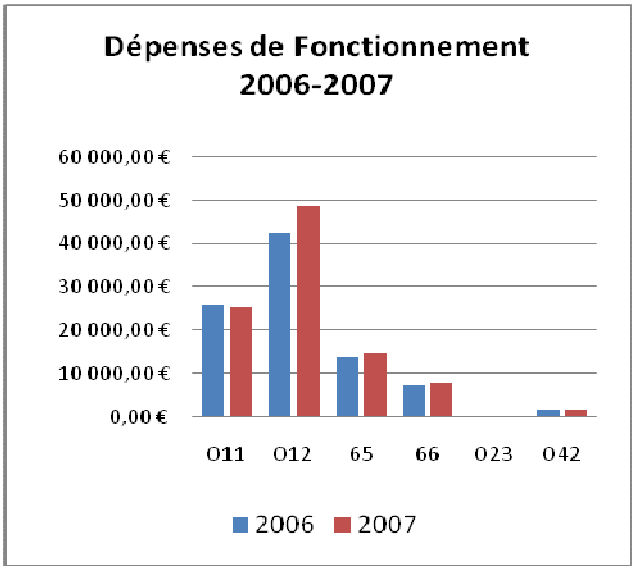

COMPTE ADMINISTRATIF 2007 - investissement

DEPENSES

	Nature de la dépense	Prévu	Réalisé
21	Immobilisations corporelles (voiries diverses)	46 800,00 €	11 624,89 €
23	Immobilisations en cours (local pompiers)	56 200,00 €	51 987,66 €
16	Emprunt et dettes assimilées	18 000,00 €	16 666,68 €
4581	Opérations pour compte de tiers (Lotissement NACHTWEID)	500 000,00 €	58 216,60 €
040	Opérations d'ordre entre sections	4 000,00 €	3 984,20 €
TOTAL		**625 000,00 €**	**142 480,03 €**

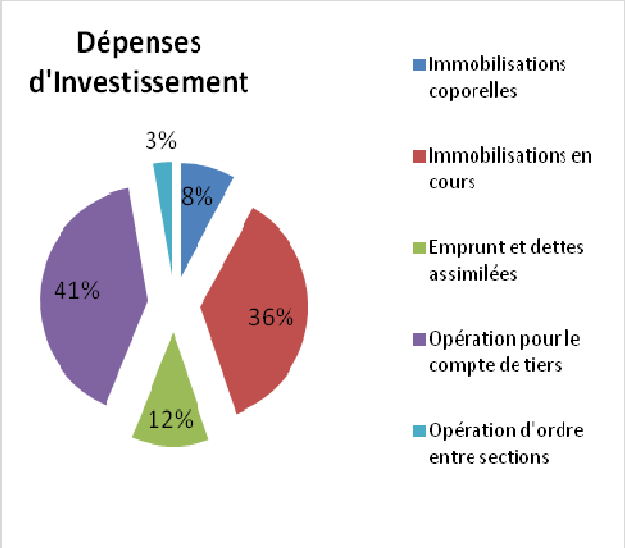

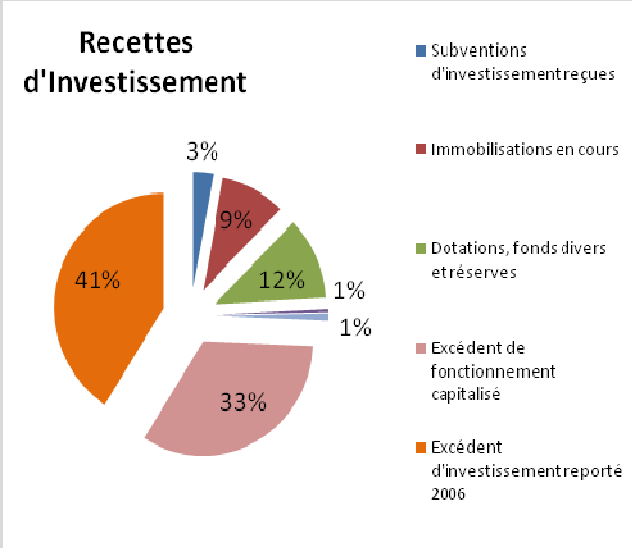

RECETTES

	Nature de la recette	Prévu	Réalisé
13	Subventions d'investissement reçues	31 436,40 €	5 000,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	15 937,30 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 000,00 €	19 754,41 €
27	Autres immobilisations financières	800,00 €	800,00 €
4582	Opération pour compte de tiers (Lotissement NACHTWEID)	441 790,00 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	6 110,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	1 740,00 €	1 740,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	56 040,23 €	56 040,23 €
	Excédent d'investissement reporté 2006	69 083,37 €	69 083,37 €
TOTAL		**625 000,00 €**	**168 355,31 €**

BALANCE GENERALE

Recettes	Fonctionnement	152 456,45 €
	Investissement	168 355,31 €
	TOTAL	**320 901,79 €**

Dépenses	Fonctionnement	98 658,15 €
	Investissement	142 480,03 €
	TOTAL	**241 138,18 €**

Résultat de clôture de l'exercice : 79 763,61 €

Age limite et nombre de dons revus

On note une pénurie de dons en Europe et en particulier en Angleterre et en Allemagne, même si les donneurs y sont défrayés. Le stock en France de 10 à 12 jours commence à être limite.

En Alsace les besoins en sang total croissent aussi, soit +5% espérés après avoir réalisé +8,4% en 2007. Il en est de même pour le plasma avec +50% pour 2008 et 2009 après +30 % en 2007.

La mise en œuvre du test de numération sanguine permet depuis le 15.05.08. de détecter un taux d'hémoglobine bas signe d'anémie (manque de fer) comme le taux de globules blancs, l'excès d'hémoglobine (taux de globules rouges) ou une anomalie du taux de plaquettes. Si lors du premier contrôle environ 2% des donneurs ont été ajournés, il ne s'agit plus que de 1% actuellement. Une anémie trouvée lors du test n'entraine pas la perte du produit, par contre il s'agit d'informer le donneur qui est ajourné pour 6 mois au moins et qui doit s'adresser à son médecin traitant qui vérifiera la normalisation de son taux d'hémoglobine. Par contre si l'anémie est légère, le don de plasma reste possible.

Le test pré-don consiste en un prélèvement capillaire (pique-au-doigt). S'il n'est pas concluant un contrôle veineux est proposé. Il permet de réhabiliter 1 donneur sur 2 par ce test plus précis. Ces donneurs qui sont finalement prélevés sont piqués 3 fois, mais aucun refus n'a été observé par cette mesure destinée à préserver leur santé.

Enfin, Mme la Ministre BACHELOT devrait rapidement porter l'âge limite pour donner du sang de 65 à 70 ans et le nombre de dons annuels de 3 à 4 pour les femmes et de 5 à 6 pour les hommes. Par contre les jeunes de 16 ans devront encore attendre, les autorisations parentales étant encore jugées trop aléatoires.

A MUSSIG, 512 poches ont été prélevées, soit une moyenne de 102 par collecte en 2008. Cela nous ramène au niveau de 2006 avec 414, en régression par rapport à 2007, 2° meilleure année avec 535 (-4,3%). Mussig est resté stable (253 contre 252) alors que Baldenheim (115 contre 110 : +4,5%) et Artolsheim (26 contre 22 : +18%) ont progressé. Par contre Schwobsheim (22 contre 28 : - 21%), Hessenheim (45 contre 51 : -11%) et surtout Boesenbiesen (55 contre 67 : -18%) ont régressé. Par contre les nouveaux donneurs sont plus nombreux : 23 contre 19 soit une hausse de 21%.

Le lundi 20 octobre, un bus a ramassé 8 donneurs pour un don de plasma à l'EFS Strasbourg. Cet essai sera renouvelé les vendredis 6.03. et 3.04.09. (Nombre limité: s'inscrire auprès de Mme KELLER Michèle: 03.88.85.34.27). Il faut savoir qu'un délai de 2 semaines doit être respecté entre un don plasma et un don de sang total.

39 personnes ont participé le 27 avril à la sortie vélo du canton de Marckolsheim à Sundhouse. Le dimanche 26 octobre, 26 secouristes ont suivi une session de remise à niveau des connaissances des gestes de premiers secours. Vu le succès rencontré lors des séances de formation PSC1 (Prévention Secours Civique niveau 1) organisées depuis 1995, toutes les années impaires, nous envisageons de reconduire fin 2009 cette opération programmée 6 vendredis soirs. J'invite les intéressés de tout âge à se faire connaître auprès d'un responsable de l'Association (âge minimum requis : 14 ans, année 1995).

L'Amicale associée à la Chorale aménagera à nouveau la cour de M. ROESCH Bernard pour la fête du céleri du dimanche 23 août. Sur le thème 10 ANNEES DE FETE REVISITEES (de 1900 à 1950), nous réaliserons le char LA SEMENCE.

La sortie pédestre réalisée à la tête des Faux le 31.08.08 a rassemblé 13 marcheurs et sera reconduite le 5 avril en Allemagne. La sortie vélo du canton aura lieu le 26 avril.

Les cinq collectes de sang 2009 sont programmées les vendredis 23 janvier, 17 avril, 19 juin, 11 septembre et 20 novembre. A l'occasion de l'Assemblée Générale du 23 janvier, une conférence sur le don de moelle sera animée par le médecin spécialiste de l'EFS Strasbourg.

Espérant vous rencontrer à l'occasion de ces différentes manifestations, le Comité vous souhaite une année 2009 de santé et d'épanouissement conformes à vos souhaits.

Jean-Claude HILBERT, Président ADSB Mussig et Environs
Lucien SCHWOEHRER, Membre comité ADSB Mussig et Environs

Le parcours d'une poche de sang en quatre étapes

QUEL QUE SOIT LE LIEU OÙ IL EST COLLECTÉ, LE SANG SUIT UNE PROCÉDURE IDENTIQUE QUI LE CONDUIT EN TOUTE SÉCURITÉ DU DONNEUR AU RECEVEUR.

1 Le prélèvement

Chaque candidat au don remplit un questionnaire l'interrogeant sur son mode de vie et ses antécédents médicaux, puis voit un médecin qui détermine s'il est apte au don. Le prélèvement est ensuite effectué par un(e) infirmier(e) spécialement formé(e).

Un maître mot : la sécurité

Chaque poche prélevée et les tubes échantillons correspondants sont enregistrés et dotés d'un code barre afin d'assurer, d'un bout à l'autre de la chaîne transfusionnelle, une parfaite traçabilité, gage de sécurité des produits sanguins.

2 La préparation

Chaque poche prélevée est dirigée vers un plateau de préparation où elle sera filtrée (on enlève les globules blancs), puis centrifugée afin d'en séparer les composants (globules rouges, plasma, plaquettes issus d'un don de sang total). En effet, on ne transfuse jamais au malade du sang total, mais uniquement le composant dont il a besoin.

Les différents types de dons :

- sang total : vous donnez simultanément globules rouges, plaquettes et plasma.
- plaquettes / plasma : Cela permet d'en prélever des quantités plus importantes. Les autres composants vous sont alors restitués.

Aujourd'hui, vous pouvez aussi faire des dons combinés (ex : plasma/plaquettes, plasma/globules rouges).

Accepté

Refusé

3 La qualification biologique des dons

Au début du prélèvement, on recueille des tubes échantillons qui sont ensuite transmis à un plateau technique pour passer une série de tests (virologiques, sérologiques, immunologiques). Si les résultats présentent une anomalie, la poche de sang correspondante est bien évidemment écartée et le donneur averti.

4a Un don sur mesure - « Immuno-Hématologie »

Au sein de chaque groupe (A, B, AB, 0) et rhésus (-/+), le sang ne présente pas les mêmes caractéristiques : on distingue ainsi plus de 200 typages. Avant qu'un receveur ne soit transfusé, on effectue d'ultimes contrôles, afin d'éviter la rencontre entre ses anticorps et les antigènes du donneur. On sélectionne ensuite les globules rouges qui lui correspondent le plus.

4b La distribution

Préparés et qualifiés, les produits sanguins sont distribués aux hôpitaux et cliniques qui en font la demande.
Les produits sanguins ont une durée de vie différente :

- 5 jours pour les plaquettes ;
- 42 jours pour les globules rouges ;
- Plusieurs mois pour le plasma, qui se congèle.

30 minutes

... c'est le temps qu'il faut pour donner son sang : un geste simple pour une grande cause.

Les dangers du téléphone portable...

On dénombre en France 52 millions d'abonnés au téléphone mobile. Pourtant l'utilisation prolongée des mobiles serait néfaste pour la santé. Et pas seulement au volant. Les études et les colloques se multiplient. Et les principes de précautions commencent à fleurir.

La téléphonie mobile a pris son essor en France dès 1992. Or partout en Europe et aux Etats Unis, des équipes de chercheurs concluent au danger des ondes émises par les téléphones portables. Bien que leurs résultats ne soient pas encore significatifs, on suspecte toutefois une augmentation des risques de tumeurs cancéreuses du cerveau, des glandes salivaires…chez les plus « gros consommateurs » de mobile.

Le problème viendrait du fait que 20 à 30 % de la dose électromagnétique émise par le téléphone est absorbée par le cerveau au moment de l'appel. Mais ces ondes à risques ne proviennent pas uniquement des portables. Une étude financée récemment par l'Agence française de sécurité sanitaire et de l'environnement au travail (AFSSET) a montré que la grande majorité des expositions est due certes au téléphone portable mais aussi au sans-fil domestique et au four à micro-ondes.

Pour l'instant, agir selon le principe de précaution semble la meilleure posture. Pour commencer, si vous avez acheté votre mobile en France, vous devez disposer de son indice de débit d'absorption (DAS). Celui-ci mesure le niveau de radiofréquences émises par le portable vers l'usager lorsqu'il fonctionne à pleine puissance, dans les pires conditions d'utilisation. Depuis 2003, les mobiles destinés à être utilisés en France doivent présenter un DAS inférieur à 2W/kg au niveau du tronc et de la tête. Mais l'indice ne fait pas tout…L'usage du mobile doit être modéré, voire évité avant l'âge de quinze ans. Il serait préférable de privilégier au maximum le recours à une oreillette, de ne pas ranger son portable près du cœur ou des parties génitales et de ne jamais téléphoner en voiture, même à l'arrêt. Quant au nombre d'appels, il ne devrait pas dépasser six par jour, et se limiter à trois minutes de conversation à chaque fois…Souvenez vous de votre vie, avant l'avènement du téléphone portable !

(texte extrait de la plaquette éditée par le Ministère de la Santé)

Identifier et faire enlever les objets radioactifs à usage familial

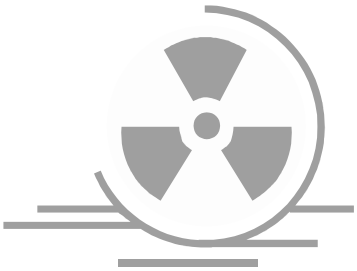

Les objets radioactifs à usage familial sont très variés. Ils sont souvent anciens et l'on en trouve encore dans des collections, brocantes ou greniers. Leur dangerosité est plus ou moins importante : elle dépend du type d'objet et de leur état. Dans tous les cas, il faut les faire enlever en faisant appel à l'ANDRA (agence national pour la Gestion des déchets radioactifs) qui les prendra en charge suivant une procédure, gratuite la plupart du temps.

Pour tous renseignements à ce sujet vous pouvez consulter le site Internet de l'ANDRA : www.andra.fr.

Don d'Organes : grande cause nationale 2009

Le don d'organes, de sang, de plaquettes et de moelle osseuse a été choisi par le Premier Ministre comme thème de la "grande cause nationale 2009"

Avec l'attribution du label **Grande Cause nationale** au don d'organes, de sang, de plaquettes et de moelle osseuse, l'année 2009 permettra aux associations concernées (en premier lieu FRANCE ADOT !) de sensibiliser les Français à cette question. Car malgré les efforts et l'engagement de la société civile, "***les besoins non couverts demeurent préoccupants***", selon les termes d'un communiqué de Matignon.

Le label Grande Cause nationale permet à des organismes à but non lucratif qui souhaitent organiser des campagnes faisant appel à la générosité publique d'obtenir des diffusions gratuites sur les radios et télévisions publiques.

Sous l'impulsion du député **Philippe GOSSELIN**, un collectif « Don de vie, don de soi, grande cause nationale 2009 » s'est mis en place et FRANCE ADOT en fait bien évidemment partie.

Permanence de garde médicale locale

Depuis le 5 mars 2007, le médecin de garde continue à assurer une permanence médicale, uniquement sous forme de consultations au sein de son cabinet médical :

- ***samedi après midi*** *: 13h à 20h*
- ***dimanche et jours fériés*** *: 8h à 20h*
- ***toutes les nuits*** *: 20h à 8h*

Pour tous recours au <u>médecin de garde</u>, il vous faudra téléphoner au <u>03.88.11.69.00</u> afin de déterminer avec régulation médicale, la réponse appropriée à votre demande de soins selon votre état de santé et vous indiquera le lieu de consultation du médecin de garde.

Pour les personnes en incapacité physique justifiée de se déplacer, une solution alternative sera proposée. De plus, il est rappelé que la réponse à toute urgence médicale est du ressort de l'AIDE MEDICALE URGENTE (15), *la permanence médicale étant réservée aux soins non programmés durant les heures de permanence de soins et ne pouvant être reportées aux heures normales d'ouverture des cabinets médicaux.*

POUR MIEUX RECYCLER, TRIONS PLUS JUSTE

Dérèglement climatique, effet de serre, raréfaction des énergies fossiles et de l'eau, baisse de la biodiversité : la planète nous rappelle chaque jour à l'ordre.

Si nous voulons préserver notre terre, il faudra changer nos habitudes, notamment en diminuant notre production de déchets et en triant de mieux en mieux. Un tri de qualité est non seulement un geste pour l'environnement, mais aussi une façon de maîtriser l'évolution du coût des déchets.

➢ Qu'est ce que je peux mettre dans mon bac brun ?

Je mets dans mon bac brun les emballages ménagers recyclables : les bouteilles, flacons et sachets en plastique, les emballages métalliques type conserves ou cannettes, les briques et boîtes en carton, les journaux et les magazines. Et rien d'autre !

Il y a deux consignes très importantes à respecter pour assurer le meilleur recyclage en toute sécurité :

- **Videz bien vos emballages, il n'est pas nécessaire de les nettoyer.**
- **Déposez-les en vrac dans la poubelle brune, pas dans des sacs.**

➢ Qu'est ce que je peux mettre dans mon bac vert ?

Je mets dans mon bac vert les déchets ménagers : les restes de repas, les articles d'hygiène, les emballages plastiques, les papiers cartons souillés comme les cartons à pizza ou les emballages de fast-food. Pour plus d'hygiène et pour garder votre bac propre, les déchets peuvent être emballés dans des sacs poubelles.

➢ Des contrôles plus rigoureux

De nouveaux dispositifs de collecte seront mis en place à partir de l'automne 2008. Cependant, pour faciliter le changement de comportement de tri de l'ensemble des usagers, des campagnes de suivi de collecte sont organisées **depuis janvier 2008**.

Aussi les bacs bruns contenant notamment des sacs fermés, du verre, des déchets alimentaires, des articles d'hygiène, des vêtements ou des encombrants ne seront plus collectés. De même, les bacs verts contenant par exemple des déchets toxiques, des déchets verts ou des encombrants seront refusés. Les usagers devront les retrier pour pouvoir les présenter à nouveau à la collecte.

En prolongement, un important travail de communication et de pédagogie permettra de sensibiliser les usagers aux gestes de tri.

Si les usagers rencontrent des difficultés pour faire le tri, ils peuvent contacter le SMICTOM au numéro vert : **0 800 77 04 13.** Un conseiller répondra à toutes les questions.

Toutes les informations sont également disponibles sur notre site internet du SMICTOM : www.smictom-alsacecentrale.fr.

LE QUIZZ DU TRI

Voici 10 questions pour tester vos connaissances sur le tri des déchets. Attention il y a plusieurs réponses possibles.

1) Je jette mes petits encombrants (électroménagers, bouts de bois, jardinières, cintres…) **dans ?**

a) la poubelle brune
b) la poubelle verte
c) en déchetterie

2) Que deviennent les bouteilles plastiques une fois triées?

a) Elles sont incinérées
b) Elles sont transformées en fibres textiles
c) Elles sont transformées en tuyaux

3) Où doit-on jeter ses déchets de tailles de végétaux ?

a) Dans la poubelle verte
b) En déchetterie
c) Dans votre composteur

4) Peut-on jeter les emballages recyclables dans des sachets ?

a) Oui
b) Non

5) Je jette les blocs de polystyrène… ?

a) dans la poubelle brune
b) dans la poubelle verte
c) en déchetterie

6) Les barquettes polystyrènes et les bacs à glace doivent être jetés dans la poubelle brune ?

a) Vrai
b) Faux

7) Les déchets verts déposés en déchetterie sont… ?

a) brûlés
b) compostés
c) enfouis

8) Faut-il enlever les bouchons des bouteilles plastiques ?

a) Oui
b) Non

9) Que doit-on faire des restes de peinture ?

a) Les jeter dans la poubelle verte
b) Les ramener en déchetterie
c) Les vider dans les canalisations

10) Où jetons nous les vêtements et les chaussures ?

a) Dans la poubelle verte
b) Dans la poubelle brune
c) Je les donne aux associations caritatives
d) Je les dépose en déchetterie

Pour en savoir plus sur le tri des déchets et leurs traitements, consultez notre site :
www.smictom-alsacecentrale.fr

Résultats : 1) c, 2) b et c, 3) b et c, 4) b, 5) c, 6) b, 7) b, 8) b, 9) b, 10) c, d.

URBANISME - REGLEMENTATION

Au 1er octobre 2007 est entrée en vigueur la réforme du permis de construire.

→ Quel formulaire pour quel projet ?

Il existe désormais trois types de permis : de construire, d'aménager et de démolir. Certains travaux et aménagements ne sont soumis à aucune formalité au titre du code de l'urbanisme. Ils doivent cependant respecter les règles d'urbanisme.

C'est la nature, l'importance et la localisation de votre projet qui déterminent le type de formalité auquel il doit être soumis et le formulaire que vous devez utiliser.

- **Permis d'aménager et permis de construire** : font l'objet d'un formulaire commun. Les renseignements à fournir et les pièces à joindre à la demande sont différents en fonction de la nature du projet. Ces permis peuvent être utilisés pour tous types de travaux ou d'aménagements.
- **Permis de construire pour maison individuelles et/ou ses annexes** : utilisé pour les projets de construction d'une maison individuelle d'habitation et/ou ses annexes (garage, abri jardin, etc.) ou tous autres travaux sur une maison individuelle existante.
- **Déclaration préalable** : utilisée pour déclarer des aménagements, des constructions ou des travaux non soumis à permis.

→ A quelles formalités sont soumis vos travaux ? Quelques exemples :

Soumis à permis :

- Création d'une SHOB (surface hors œuvre brute) de + de 20 m² (maison individuelle, garage, abri de jardin, remise, etc.)
- Piscine dont la couverture a plus de 1.80 m de hauteur, quelle que soit sa superficie
- Serre dont la hauteur est supérieure à 4m
- Travaux modifiant les structures porteuses ou la façade

Soumis à déclaration préalable :

- Création d'une SHOB entre 2m² et 20 m², quelle que soit la hauteur
- Piscine dont le bassin a une superficie de moins de 100m², non couverte ou dont la couverture fait moins de 1.80m de hauteur au-dessus du sol
- Serre/châssis dont la hauteur est comprise entre 1.80m et 4m et la surface au sol forme une même unité foncière inférieure à 2000 m²
- Murs d'une hauteur de plus de 2m
- Changement de destination sans ou avec travaux ne modifiant pas la structure porteuse ou la façade
- « lotissement » comprenant 2 lots ou plus sans création voies ou espaces communs (division de propriété pour créer un terrain de construction par exemple)

Travaux et aménagements sans formalités :

- Création d'une SHOB de – de 2m² et d'une hauteur inférieure à 12m
- Piscine dont le bassin a une superficie de 10 m², non couvert ou dont la couverture est inférieure à 1.80 m de hauteur au dessus du sol.
- Châssis et serres de moins de 1.80m de hauteur au dessus du sol
- Clôture et mur de moins de 2m de hauteur
- Travaux d'entretien ou de réparation ordinaire des constructions (nettoyage de tuiles, entretien cadre de fenêtre, etc.)

→ Renseignements utiles

Qui peut déposer une demande ? Vous pouvez déposer une demande si vous déclarez être dans l'une des quatre situations suivantes :

- Vous êtes propriétaire ou mandataire du ou des propriétaires
- Vous avez l'autorisation du ou des propriétaires
- Vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire
- Vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique

Recours à l'architecte : le recours à l'architecte est obligatoire pour les particuliers dans le cadre des projets de construction excédant 170 m². Attention, si vous faites une extension à votre maison et que la surface totale finale après extension dépasse les 170 m², vous devez avoir recours à un architecte.

SHOB : Surface Hors Œuvre Brute ? La SHOB d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction, calculée à partir du nu extérieur des murs de façade, y compris notamment les combles et les sous-sols non aménageables, les balcons, les loggias, les toitures-terrasses, etc.

SHON : Surface Hors Œuvre Nette ? la SHON est obtenue après déduction notamment de la surface des combles et les sous-sols non aménageables des surfaces non closes, des surfaces de stationnement, des surfaces de bâtiments agricoles, etc.

Clôture et mur de clôture : comme précisé précédemment, ces derniers ne sont soumis à aucune déclaration. Cependant, il est vivement conseillé d'informer la mairie avant toute édification d'une clôture ou d'un mur de clôture.

Quels sont les délais d'instruction ? Depuis la réforme, un délai légal d'instruction a été instauré par type de demande. A savoir :

- 3 mois pour le permis de construire/aménager
- 2 mois pour le permis de construire une maison individuelle et/ou ses annexes
- 1 mois pour la déclaration préalable

→A Boesenbiesen…

Dans la mesure du possible, les dossiers sont à déposer en mairie, aux horaires d'ouverture du secrétariat. Pour permettre une bonne organisation et le respect des délais d'instruction, les demandes ne seront pas réceptionnées pendant les périodes de fermeture du secrétariat.

Pour tous renseignements complémentaires :

- Adressez vous en mairie
- Adressez vous aux services de la DDE Sélestat au 03 88 85 07 90
- Consulter le site internet www.urbanisme .equipement.gouv.fr (formulaires en ligne, notice explicative complète, renseignements divers…)

BON A SAVOIR

VOS PAPIERS D'IDENTITE

Carte Nationale d'Identité(CNI)

La CNI est **valable 10 ans**.

Que ce soit pour une première demande, un renouvellement, un remplacement pour perte ou vol, la procédure et les pièces à fournir sont les mêmes :

Pour les Majeurs : **(Durée de validité de 10 ans)**

- 2 photos d'identité *(3,5x4,5 cm, identiques, de face, tête nue, sur fond clair, neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc)*
- 1 justificatif de domicile à votre nom (facture EDF, téléphone...)
- copie intégrale de votre acte de naissance (demandé par la mairie)
- Ancienne CNI, le cas échéant la déclaration de perte/vol effectuée en Gendarmerie

Les personnes **majeures doivent se présenter en personne** afin de signer et d'apposer l'empreinte.

Pour les Mineurs : **(Durée de validité de 10 ans)**

- 2 photos d'identité *(3,5x4,5 cm, identiques, de face, tête nue, sur fond clair, neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc)*
- 1 justificatif de domicile au nom de vos parents (facture EDF, téléphone...)
- copie intégrale de votre acte de naissance (demandé par la mairie)
- Ancienne CNI (sauf si 1ère demande), le cas échéant la déclaration de perte/vol effectuée en Gendarmerie

Pour **les mineurs, la présence du représentant légal est nécessaire**. (L'empreinte est obligatoire à partir de 14 ans).

Passeport

Pour effectuer une demande de passeport électronique, veuillez vous présenter en mairie muni des pièces suivantes :

Pour les Majeurs : **(Durée de validité de 10 ans)**

- 2 photos récentes *(3,5x4,5 cm, identiques, de face, tête nue, sur fond clair, neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc)*
- Copie intégrale de l'acte de naissance
- Justificatif de domicile en original (facture EDF, Téléphone…)
- 60 € timbres fiscaux
- Copie d'un document officiel avec photo (CNI, permis de conduire…)
- Ancien passeport (sauf si 1ère demande), le cas échéant la déclaration de perte/vol effectuée en Gendarmerie

Le demandeur doit se présenter en personne en mairie pour le dépôt et la signature de sa demande.

Pour les Mineurs : **(Durée de validité de 5 ans)**

- 2 photos récentes *(3,5x4,5 cm, identiques, de face, tête nue, sur fond clair, neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc)*
- Copie intégrale de l'acte de naissance
- Justificatif de domicile du représentant légal en original (facture EDF, Téléphone…)
- GRATUIT pour les moins de 15 ans
- 30 € timbres fiscaux pour les plus de 15 ans
- Ancien passeport (sauf si 1ère demande), le cas échéant la déclaration de perte/vol effectuée en Gendarmerie
- Copie intégrales de l'acte de naissance et d'un document officiel avec photo du représentant légal (CNI, permis de conduire…)

Le mineur doit être accompagné du représentant légal au moment du dépôt de la demande.

Autorisation de sortie du territoire

Tout mineur français n'ayant pas de passeport valide personnel et qui doit quitter la métropole sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière avec une CNI en cours de validité ou un passeport périmé depuis moins de 5 ans.

Pour obtenir une autorisation de sortie du territoire, la personne qui détient l'autorité parentale doit se présenter à la mairie de son domicile munie du livret de famille, de sa CNI et de celle du mineur concerné.

Cette autorisation est **gratuite et valable 5 ans**.

DEMARCHE CITOYENNE

ELECTIONS : Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Si vous avez déménagé en cours d'année 2007, vous êtes tenu de vous faire inscrire sur la liste de votre nouveau domicile.

Concernant les ressortissants de l'Union Européenne, l'inscription sur les listes complémentaires pour les élections des représentants au Parlement Européen et les élections municipales est possible.

Dans tous les cas, il vous suffit de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est possible **jusqu'au 31 décembre de chaque année** et prise en compte au 1er mars de l'année suivante.

Recensement Militaire

Le recensement militaire des jeunes filles et garçons à l'âge de 16 ans est obligatoire et s'inscrit dans un véritable parcours de citoyenneté en 3 étapes :

- ➔ Enseignement des principes de défense dispensé à l'école
- ➔ Recensement obligatoire à 16 ans
- ➔ Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD)

Comment faire ?

Vous devez **vous inscrire** (ou vous faire inscrire par votre représentant légal) **à la mairie de votre domicile le mois de votre 16ème anniversaire** ou dans les trois mois qui suivent. Munissez-vous d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement ainsi qu'un livret d'information vous seront délivrés par la mairie. Le recensement vous permettra de vous inscrire aux examens (BAC, BEP, permis de conduire…), d'effectuer la JAPD et de faciliter votre inscription sur les listes électorales.

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est en irrégularité. Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'Etat (par exemple, le baccalauréat). Pour régulariser sa situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, l'intéressé doit se déclarer auprès de la mairie de son domicile (au consulat ou service diplomatique de France s'il réside à l'étranger). L'attestation de recensement lui sera alors remise.

BON A SAVOIR

INFOS PRATIQUES – SERVICES

Extraction de graviers

Nous vous informons que **l'extraction de graviers est considérée comme une exploitation de carrière**, et donc **soumis à autorisation** sous la rubrique n°2510 de la nomenclature des installations classées.

Seul un affouillement du sol, quand sa superficie est inférieure à 1000 m² et la quantité extraite inférieure à 2000 tonnes n'est pas soumis à autorisation.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter les services de la DRIRE aux coordonnées suivantes :

DRIRE Alsace
1 rue Pierre Montet
67082 STRASBOURG Cedex

03 88 25 92 92
drire-alsace@industrie.gouv.fr

Clôtures, Murs de séparation, Plantations en limite…

Les clôtures, murs de clôture et plantations en limites ne sont soumis à aucune formalité en ce qui concerne le droit de l'urbanisme. Cependant le Code Civil régit ces ouvrages de la manière suivante :

- **Clôtures et murs de séparation** : A Boesenbiesen, il n'existe pas de règlements particuliers ou des usages locaux constants et reconnus. A défaut, **tout mur de séparation entre voisins** qui sera construit ou rétabli à l'avenir **doit avoir au maximum deux mètres soixante de hauteur**, compris le chaperon. *(art. 633 du Code Civil)*

- **Plantations en limite** : Conformément aux *articles 671 et 672 du Code Civil*, les **arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être plantés, par rapport à la limite séparative** des deux propriétés:

  - à **2 m. pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m.**
  - à **50 cm pour les autres plantations**

Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale soient arrachés ou réduits à ladite hauteur.

INFOS PRATIQUES – SERVICES

TIGR (Transport Intercommunal du Grand Ried)

Le TIGR est le transport de personne à la demande de la Communauté de Communes du Grand Ried (CCGR).

Comment utiliser le TIGR ?

- **appelez** le **0 810 401 232**
- **prenez rendez vous** (24h à l'avance)
- A l'arrivée du taxi **signez la prise en charge et réglez 2 €**
- **Laissez vous transporter**

Quand ?

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h (jours ouvrables uniquement).

Pour le transport des personnes à mobilité réduite : lundi, mercredi et vendredi de 10h à 17h (réservation obligatoire)

➔ **IMPORTANT** : ce service est ouvert à toutes personnes, quel que soit l'âge et le motif du déplacement à l'exclusion des trajets scolaires et professionnels ou des trajets pris en charge par un organisme social.

➔ **NOUVEAU** : **rejoignez Sélestat via Muttersholtz et le TIS** (correspondance) pour 3 € (TIGR : 2€ + TIS : 1 €)

MEDIATHEQUE du Grand Ried

3, Place de la Mairie
67820 WITTISHEIM
03 88 85 87 08
mediatheque@cc-grand-ried.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi :	16h—18h
Mardi :	14h—18h
Merc. :	09h—12h
	14h—16h
Vend :	16h—20h
Samedi :	09h—12h

Inscriptions : L'accès à la médiathèque est libre et gratuit pour tous. Pour emprunter des documents il est indispensable de souscrire un abonnement. Ce dernier est valable un an à partir de la date d'inscription.

Tarifs :

- Jusqu'à 12 an : GRATUIT
- Tarif réduit : 6 €
  (12-18 ans - étudiants—demandeurs emploi)
- Tarif plein : 12 €

La médiathèque du Grand Ried c'est 11 000 livres, 2 500 CD, 800 partitions, 1 500 vidéos (DVD et VHS), 6 postes informatiques avec accès Internet, 25 abonnements (magazines et journaux).

BLOC NOTES

MAIRIE de BOESENBIESEN

22, Rue Principale
67390 BOESENBIESEN
Tél : **09 75 66 75 48**

Fax : **03 88 85 30 81**

Communedeboesenbiesen @wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi 17h - 19h
- Jeudi 17h - 19h

TRESORERIE de Marckolsheim

1, Rue de la Garonne
BP 12
67390 MARCKOLSHEIM

Tél. : **03 88 92 50 58**
Fax : 03 88 92 52 41

Horaires d'ouverture :

Lundi à jeudi : 8h30-12h
13h30-16h30

Vendredi : 8h30-12h
13h30-16h

Centre des Impôts Foncier de Sélestat

5, Rue de la Paix
67600 SELESTAT
Tél. : **03 88 58 89 89**
Fax : 03 88 92 09 75

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 8h30-12h
13h30-16h

SOUS PREFECTURE Sélestat Erstein

4, Allée de la 1ère Armée
BP 208
67604 SELESTAT Cedex

Tél. : **03 88 58 83 58**
Fax : 03 88 58 83 68

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h
13h-16h30

Mercredi : 8h-12h

Vendredi : 8h-12h
13h-16h

Communauté de Communes Grand Ried

25, Rue des Artisans
67920 SUNDHOUSE

Tél. : **03 88 85 89 25**
Fax : 03 88 85 89 24

Mél. : **contact@cc-grand-ried.fr**
Site : **www.cc-grand-ried.fr**

ALLO SERVICE PUBLIC

Besoin d'un renseignement administratif?

3939 ou
www.service-public.fr

CPAM

2, Avenue Schweisguth
67600 SELESTAT
Tél. : 3646
Fax : 03 88 82 97 10

Mél. : contact.ameli@cpam-selestat.cnamts.fr
Site : www.selestat.ameli.fr

Horaires :

Lundi au vendredi de 7h45 à 16h
Accueil téléphonique de 8h à 17h

CPAM INFO

Le compte AMELI, c'est votre espace personnel et sécurisé sur www.ameli.fr pour :

- Suivre en temps réel vos remboursements de soins et indemnités journalières
- Consulter l'état de vos franchises et participations forfaitaires
- Disposer chaque mois d'un récapitulatif de vos remboursements
- Echanger avec votre caisse par mail 24h/24 et 7 jours/7

Pour créer votre compte, rendez vous dans l'espace « Assurés » d'ameli.fr, rubrique « Vos services en ligne » et laissez vous guider.

RAMASSAGE DES VIEUX PAPIERS ET CARTONS

Le Club des Jeunes renouvellera **l'opération de ramassage des vieux papiers et cartons** en 2009. La **benne sera disponible** aux dates suivantes :

- **22/04/2009**
- **28/10/2009**

Un ramassage en porte à porte sera également organisé au sein de la commune. Des informations complémentaires vous seront transmises par les notes d'informations

SMICTOM Alsace Centrale DECHETTERIE de Sundhouse

La déchetterie de Sundhouse est ouverte :

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI :

- *du 1er mars au 31 octobre :*
  8h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00
- *du 1er novembre au 28 février :*
  8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

NOTES PERSONNELLES : .....
.....
.....
.....
.....
.....

Calendrier des manifestations 2009

11 janvier	**Fête des Personnes Âgées**	*Municipalité*
31 janvier	**Assemblée générale ACSL**	*ACSL*
22 mars	**Friehjohr fer unseri Sproch**	*Municipalité*
28 mars	**Tournoi de belote**	*ACSL*
13 avril	**Opération Pâques**	*CJB*
18 avril	**Confirmation (à Artolsheim)**	*Paroisse*
26 avril	**1ère communion**	*Paroisse*
13 juin	**Elections européennes**	*Municipalité*
Juin	**Manœuvre de printemps**	*Pompiers*
4 juillet	**Essais course de motos** **Soirée Tartes Flambées**	*Toutes associations*
5 juillet	**Course Motos**	*Toutes associations*
2 août	**Tournoi de volley sur herbe**	*CJB*
15/16 août	**25ème Fête de la Tarte Flambée**	*ACSL*
Octobre	**Manœuvre d'automne**	*Pompiers*
10 octobre	**Tournoi de belote**	*ACSL*
31 octobre	**Halloween**	*CJB*
28/29 novembre	**Théâtre alsacien**	*ACSL*
4/5 décembre	**Théâtre alsacien**	*ACSL*
6 décembre	**Saint Nicolas**	*CJB*